



UNIFICATION DES RANGS ARABES

# Le souverain saoudien partage la même vision avec le président Tebboune

P2

NOUVELLE GRILLE DES SALAIRES

**Les augmentations versées à partir du 1<sup>er</sup> mai**

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

P3

Mercredi 20 avril 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5520 - 19<sup>e</sup> année

RETOUR DE L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE EN ESPAGNE ET SAHARA OCCIDENTAL



**Belani recadre Pedro Sanchez**

P2

**YAHIA MEKHIOUBA QUITTE RACHAD ET DÉMASQUE SES GOUROUS**

# « Le slogan Moukhabarate irhabia a tout foiré »

LIRE EN PAGE 4

TENUE D'ÉLECTIONS EN LIBYE

**L'Algérie confirme son soutien**

P4

AFFAIRE DU MATCH ALGÉRIE-CAMEROUN



**La FAF prête à saisir le TAS**

P15

HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSACKER - BARIKA, CET APRÈS-MIDI À 15H00



**La bataille s'annonce plus difficile qu'il n'y paraît**

P14

LES COURSES EN DIRECT

Ph : DR



AGRESSIONS VIOLENTES DE L'ENTITÉ SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

# Tebboune appelle l'ONU à agir en urgence

L'Algérie, qui abrite les 1er et 2 novembre 2022 le sommet arabe dont la question palestinienne est placée au cœur du rendez-vous, ne laissera pas passer inaperçu le nouveau chapitre des violences ouvert par les forces sionistes à Al-Aqsa dans les territoires occupés.

**A**insi, après les agressions violentes de l'entité sioniste contre les Palestiniens qui reviennent chaque année durant le mois sacré de Ramadhan, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé la communauté internationale à « agir urgemment afin d'assurer la protection nécessaire aux Palestiniens et à leurs lieux saints conformément au droit international ». À la veille de la réunion du Conseil de sécurité et dans une lettre adressée au secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres, Tebboune a écrit: « Les attaques commises par les forces d'occupation israéliennes contre la sacralité de la mosquée Al-Aqsa et la violence qu'elles exercent sur les fidèles sans défense rappellent une nouvelle fois les violations systématiques des droits de l'Homme et des libertés fondamentales ». « Ces développements graves, qui surviennent dans un contexte international tendu, exacerbent l'instabilité dans la région du Moyen-Orient et entravent davantage la perspective d'une solution juste et définitive à la question palestinienne. Ces pratiques récurrentes qui reviennent chaque année durant le mois sacré de Ramadhan révèlent la répression exercée par l'occupation sur les civils palestiniens qui, par leur résistance et



leurs sacrifices, imposent le respect », a estimé le président.

« Ces conditions tragiques injustifiées mettent en évidence le caractère inévitable d'une solution pacifique et juste, tel que continue de l'affirmer la communauté internationale, à travers son attachement à la nécessité de répondre aux droits nationaux inaliénables du peuple palestinien, à la tête desquels son droit d'établir son État-nation indépendant avec Al Qods comme capitale », a soutenu le président de la République. Et de souligner que « l'aggravation de la situation contraint la communauté internationale d'assumer pleinement sa responsabilité, et se doit, par l'intermédiaire de l'ONU et du Conseil de sécurité en particulier, d'agir urgemment afin d'assurer la protection nécessaire aux civils palestiniens et à leurs lieux saints conformément au droit international ». Une telle démarche « requiert d'avertir l'occupation des conséquences pouvant résulter de toute

mesure susceptible d'attiser les tensions et de poursuivre le cycle de la violence », lit-on dans la lettre du président Tebboune.

« La crédibilité des Nations unies est souvent mise au défi à travers les actes de violence répétitifs et l'obstination à imposer le fait accompli, ce qui accroît les craintes légitimes des peuples qui croient en une communauté internationale juste et co-existante », a poursuivi le chef de l'État. « Devant ces dépassements dont souffre le peuple palestinien, les Nations unies doivent répondre avec force à la revendication du droit à la vie et concrétiser la justice prônée par les manifestations pacifiques. Je voudrais que vous accordiez à ces développements un intérêt particulier et que vous encouragiez le Conseil de sécurité à prendre en charge cette situation préoccupante, en vue de prendre les mesures appropriées qu'elle exige », a-t-il conclu sa lettre.

Sarah O.

OBJECTIF D'UNIFIER LES RANGS ARABES

## Le souverain saoudien partage les mêmes vues avec le président Tebboune

**L**e président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu hier, au palais d'El-Mouradia, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah bin Nasser Abdullah Albussairy qui lui a transmis un message du roi Selmane Ben Abdelaziz Al Saoud dans lequel il a salué la voie de concertation et de coordination établie entre les deux pays, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. « Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, ce jour, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah bin Nasser Abdullah Albussairy qui lui a transmis un message de son frère, le serviteur des Lieux saints, le roi Selmane Ben Abdelaziz Al Saoud dans lequel il lui a exprimé les sentiments de fraternité et d'amitié, et salué la voie de concertation et de coordination établie entre les deux pays frères », lit-on dans le communiqué. « Le souverain saoudien a dit partager, dans son message, les vues avec Monsieur le Président à l'égard de l'unité du rang arabe et du travail concerté pour l'essor de la Oumma arabe », a ajouté la même source. À cette occasion, poursuit le communiqué, « le serviteur des Lieux saints a affirmé au président de la République l'attachement du Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, à sa position constante à l'égard de la cause palestinienne pour l'établissement de l'État de Palestine sur les frontières de 1967 avec Al-Qods Est comme capitale, et ce, conformément à la légalité internationale ».

R. N.

RETOUR DE L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE EN ESPAGNE ET SAHARA OCCIDENTAL

## Belani recadre Pedro Sanchez

**E**n se déliant des engagements que lui dicte son statut d'ancienne « puissance administrante de juré », le gouvernement espagnol de Pedro Sanchez, a foulé aux pieds les résolutions du Conseil de sécurité et de l'assemblée générale de l'Onu qui insistent toutes sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à s'exprimer par voie référendaire sur son avenir. L'Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani, a rappelé d'ailleurs cette position de principe qui devait guider l'action de l'Espagne dans les efforts pour le règlement équitable de ce conflit et dans lequel elle assume une grande part de responsabilité de par son statut d'ancienne puissance coloniale.

Il a qualifié les propos du chef du gouvernement espagnol Pedro Sanchez à propos du soutien espagnol à la proposition d'une large autonomie des territoires sahraouis sous la bannière marocaine qu'il s'agit de propos formulés avec une légèreté déconcertante, qui correspondent à la volonté de s'auto-absoudre de la lourde responsa-

bilité personnelle dans l'adoption de ce surprenant revirement sur la question du Sahara occidental qui rompt avec la position d'équilibre traditionnelle de l'Espagne », a souligné Belani.

Il ajoutera dans le même sens qu'en se dédouanant, de manière aussi candide, il a laissé entendre que la nouvelle position du gouvernement espagnol sur la question du Sahara occidental est conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et qu'elle s'aligne également avec la position d'autres pays.

En ce faisant, il semble oublier que l'Espagne a une responsabilité particulière, tant sur le plan moral que juridique en sa qualité de puissance administrante de juré (statut rappelé en 2014 par l'Audiencia nacional) et en sa qualité de membre du Groupe des amis du Sahara occidental auprès du secrétaire général des Nations unies.

Belani ne manquera pas de souligner que Pedro Sanchez est en train de cultiver des amalgames en tentant de faire croire que la position de son gouvernement est conforme à celle exprimée par plusieurs pays. « Comparer la position du gouvernement espagnol avec certains

pays sur l'autonomie est "abusif et ne reflète pas la réalité", a indiqué Belani tout en rappelant que l'administration américaine évoque une approche potentielle, quand la France indique que c'est une base et que le gouvernement allemand la qualifie de « base possible ».

« On est bien loin de l'affirmation péremptoire au sujet de l'autonomie qui serait la base la plus sérieuse, réaliste et crédible, ce qui équivaut à la reconnaissance induite de la marocani-

té du Sahara occidental, un territoire non autonome dont le statut final reste à déterminer et qui est éligible à l'autodétermination conformément à la légalité internationale », a indiqué Belani. Abordant le sujet du retour de l'ambassadeur d'Algérie en Espagne à son poste à Madrid, l'envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a affirmé

que "ce retour sera tranché souverainement par les autorités algériennes dans le cadre de clarifications préalables et franches pour reconstruire une confiance sérieusement abîmée sur la base de principes clairs, prévisibles et conformes au droit international".

Quant à ceux qui spéculent naïvement sur une colère passagère de l'Algérie, ils ne sont pas en phase avec la réalité", a-t-il précisé.

Slimane B.

ARMÉE DE LIBÉRATION SAHRAOUIE

## Les attaques contre les forces de l'occupation marocaine se poursuivent

**L**es unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené, lundi, de nouvelles attaques contre les retranchements des forces de l'occupant marocain dans plusieurs zones relevant du secteur de Houza, a indiqué le communiqué militaire n 508 rendu public par le ministère sahraoui de la Défense. Selon le texte rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), "des détachements avancés de l'Armée sahraouie ont bombardé des retranchements et positions des forces d'occupation marocaines dans les régions d'Aksibi Ennekhela, secteur de Houza, tandis que d'autres détachements ont bombardé les soldats de l'occupant dans la région de Terkana, secteur de Houza". Les forces de l'Armée sahraouie ont également bombardé les retranche-

ments des forces de l'ennemi dans la région de Benzegua, le quartier général du commandement de la 69e légion de l'occupant dans la région de Lemkiteb, secteur de Houza. "Des détachements avancés de l'Armée sahraouie avaient mené auparavant des attaques contre les positions des forces de l'occupation marocaine dans le secteur de Mehbès, la région d'Akrara Frisk, Lakad et Akouira Ouled Abelal". Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent contre les forces d'occupation "qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte, et ce, depuis la violation par le Maroc, le 13 novembre 2020, de l'accord de cessez-le-feu", conclut le communiqué.

R. I.

NOUVELLE GRILLE DES SALAIRES

# Les augmentations versées à partir du 1<sup>er</sup> mai

D'après la directrice systèmes de paie à la direction générale du budget, relevant du ministère des Finances, Nacera Moussaoui, le versement des nouvelles augmentations salariales liées à la révision du point indiciaire se fera dès le 1<sup>er</sup> mai prochain, avec rétroactif à partir du 1<sup>er</sup> mars 2022.

Intervenant hier sur les ondes de la Radio nationale « Jil FM », la responsable a précisé que l'impact financier de ces augmentations, ainsi que de la réduction de l'impôt sur le revenu global (IRG) sur la caisse de l'État est estimé à 400 milliards de dinars par an. Dans le même contexte, Nacera Moussaoui a indiqué que ces augmentations de salaires toucheront 2 millions et 700 000 salariés et retraités. Elle a ajouté que pour 360 000 fonctionnaires, les augmentations sur salaires qui leur sont destinées seront prises en charge par le budget de la commune et de la wilaya, expliquant cependant que le budget de l'État prendra en charge les augmentations destinées aux employés des communes financièrement déficitaires. La différence sera prise en charge par le Trésor. À noter que la nouvelle grille indiciaire des salaires des fonction-



Ph : DR

naires, applicable depuis le 1<sup>er</sup> mars, permettra une augmentation significative des salaires qui s'étend aux primes et indemnités mensuelles. En somme l'augmentation des salaires opérée grâce à la hausse du point indiciaire et la réduction de l'IRG est en moyenne de 5600 à 6000 Da et peut atteindre parfois 10 000 DA. Pour rappel, la

révision du point indiciaire vient conforter les mesures prises dans le cadre de la loi des finances 2022, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen.

Ania Nch

COUR D'ALGER

## Le procès en appel des accusés dans l'affaire « GB Pharma » reporté

La Cour d'Alger a décidé hier de reporter au 10 mai prochain le procès en appel des mis en cause impliqués dans l'affaire « GB Pharma » et du financement occulte de la campagne électorale de la Présidentielle annulée d'avril 2019, dans laquelle sont poursuivis les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que l'ancien ministre, Abdelghani Zaalane. La Cour d'Alger avait confirmé, en février 2021, les jugements rendus en première instance contre les mis en cause impliqués dans l'affaire de « GB Pharma » et le financement occulte de la campagne électorale de la présidentielle annulée d'avril 2019, dans laquelle sont poursuivis les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal condamnés à cinq ans de prison ferme en sus de l'ancien ministre Abdelghani Zaalane qui a été acquitté. Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de privilèges injustifiés au Groupe

Condor et à ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments « GB Pharma » outre l'abus de pouvoir dans la conclusion de marchés. Les frères Benhamadi sont également poursuivis pour participation au financement de la campagne électorale de l'ex-Président Abdelaziz Bouteflika, à travers un compte bancaire ouvert spécialement pour recueillir les apports financiers de parties sans aucun lien avec l'élection.

### LE PROCÈS DE DJAMILA TAMAZIRT REPORTÉ AU 24 MAI

La dixième chambre de la Cour d'Alger a reporté au 24 mai le procès en appel de l'ancienne ministre de l'Industrie Djamila Tamazirt et de ses compagnons dans une affaire de corruption. L'affaire a été programmée devant le Conseil après l'appel des jugements rendus par le tribunal de Sidi M'hamed le 17 février, qui a condamné l'accusé, Tamazirt, à

une peine de cinq ans de prison et 300 000 dinars d'amende. Son mari, l'accusé, qui n'est pas arrêté, « A. Hafeez » condamné à une peine de deux ans de prison, avec une décision ordonnant la confiscation de tous les produits mobiliers du crime et de l'argent déposé sur des comptes bancaires. Tandis que le mari de la sœur de la ministre Tamazirt, L.N., a été condamné à une peine de deux ans de prison, avec la confirmation du mandat d'arrêt international délivré par le juge d'instruction, tandis que le reste des prévenus a bénéficié de l'acquittement. L'ancien ministre de l'Industrie est poursuivi pour des accusations liées à la corruption, notamment l'octroi de privilèges injustifiés, le gaspillage de fonds publics et l'abus de pouvoir.

### LE PROCÈS DES ANCIENS MINISTRES DE LA SOLIDARITÉ REPORTÉ AU 17 MAI

Également, la Cour d'Alger a

reporté au 17 mai le procès en appel des anciens ministres de la Solidarité Djamel Ould Abbas et Saïd Barkat, dans l'affaire de dilapidation de « l'argent des pauvres ». Les deux anciens ministres de la Solidarité sont poursuivis pour des accusations liées au gaspillage de fonds publics, à la conclusion d'accords en violation de la législation applicable, à l'abus de pouvoir et à la falsification de documents publics. Le 13 décembre 2020, la sixième Chambre du pôle pénal spécialisé de la Cour d'Alger a confirmé les condamnations prononcées par le Tribunal de Sidi M'hamed avec une peine complémentaire contre Ould Abbas, qui a été condamné à 8 ans de prison et à une amende de 10 millions de dinars, avec une nouvelle accusation de détournement de fonds publics. Et la condamnation de Saïd Barkat avec une peine de 4 ans de prison et une amende de 10 millions de dinars.

Sarah O.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## La société civile à un rôle à jouer

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a appelé à conjuguer les efforts et à mobiliser tous les moyens légaux et humains pour lutter contre le phénomène de la corruption. Intervenant devant les membres du Conseil de la nation, lors d'une séance consacrée à la présentation et au débat de deux projets de loi relatifs à l'organisation de la haute autorité de la transparence et au code de commerce, le ministre a précisé que la lutte contre le phénomène de la corruption nécessite la mobilisation de tous, en particulier la société civile,

appelée à jouer pleinement son rôle, notamment avec la forte volonté politique de combattre ce fléau. Et d'expliquer que l'approche adoptée dans la lutte contre la corruption comprend deux volets, le premier est celui de la prévention et le second est lié à la coercition. La loi n 06-01 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption fera l'objet d'une révision au cours de l'année en cours afin de renforcer les dispositions relatives à la prévention et à la lutte contre la corruption mais également celles relatives à la récupération des

deniers pillés, a fait savoir le ministre. Les amendements attendus seront axés notamment sur la consolidation du principe de protection des lanceurs d'alerte et par extension de leurs familles, a-t-il soutenu, en ce sens que les messages anonymes ont nuit aux personnes, aux institutions et n'ont servi aucunement l'économie nationale. Relevant que le projet de loi fixant l'organisation, la composition et les attributions de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, prend en considération l'expérience de l'Algérie en

matière de lutte contre la corruption, 15 ans après l'entrée en vigueur de la loi 06-01, le ministre a indiqué que le texte en question a pour référence le programme présidentiel qui place la moralisation de la lutte contre la corruption parmi les priorités, outre les traités internationaux et régionaux signés par l'Algérie. Concernant le texte portant Code de commerce, Tabi a expliqué que la loi en question intervenait pour organiser ce secteur, encourager les jeunes et les accompagner dans la création de start-up.

Ania Nch

CONSEILLER DU PRÉSIDENT  
CHARGÉ DES ASSOCIATIONS  
RELIGIEUSES

## Aïssa Belakhdar limogé pour violation du devoir de réserve

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, hier, aux fonctions de Aïssa Belakhdar, Conseiller auprès du président de la République chargé des associations religieuses, pour violation du devoir de réserve, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. "Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin ce jour aux fonctions de Aïssa Belakhdar, Conseiller auprès du président de la République chargé des associations religieuses, pour violation du devoir de réserve", lit-on dans le communiqué.

R. N.

CASNOS

## Les revalorisations des pensions de retraite approuvées

Selon un communiqué de la Caisse nationale de sécurité sociale des travailleurs non-salariés (CASNOS), les revalorisations des pensions de retraite décidées, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune lors du Conseil des ministres du 10 avril, ont été approuvées. Il s'agit selon la même source « d'augmenter de 10% les pensions inférieures ou équivalentes à 15 000 Da, de 5% les pensions allant entre 15 000 Da à 20 000 Da, de 3% les pensions comprises entre 20 000 Da à 43 000 Da, et une majoration de 2% des pensions dont le montant est supérieur à 43 000 Da ». Également, la CASNOS a invité les assurés, ayant atteint l'âge de la retraite à faire valoir, leurs droits. À cet effet, ils peuvent engager les procédures à distance via le portail web « Damacom », ce service offre la possibilité de faciliter la procédure de la retraite à travers la réduction du nombre des documents requis, dorénavant limités à deux pièces : la fiche familiale et le chèque postal ou bancaire.

Sarah O.

VISITE DE DBEIBAH À ALGER

# L'Algérie confirme son soutien à la tenue d'élections en Libye

La visite officielle de quelques heures qu'il a effectuée lundi après-midi à Alger, et sa rencontre avec le président Abdelmadjid Tebboune, ont été, de toute évidence, fructueuses pour le chef du Gouvernement d'Unité nationale de Libye, Abdelhamid Dbeibah.



PHS - DR

Il est reparti, dans la soirée même, conforté dans son projet d'organiser les prochaines élections et « passer de la période de transition à la stabilité en Libye et permettre au peuple libyen de choisir qui le gouverne et ses représentants au pouvoir », comme il l'a souligné dans une déclaration à l'issue de l'audience que lui accordée le président Tebboune. La rencontre s'est déroulée en présence du Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du gouvernement d'union, Najla Al-Manqoush, qui a été reçue le 7 avril par le président Tebboune, pour évoquer les développements du dossier libyen et en vue de soutenir les efforts du Gouvernement d'union nationale libyen et parvenir à des élections justes et légitimes. La visite de Dbeibah intervient également à la veille de la session de consultation sur la Libye du Conseil de sécurité, qui devait se tenir hier mardi, avant la session officielle prévue pour le 30 avril au cours de laquelle sera discutée la question de la prolongation de la Mission d'ap-

pui des Nations unies en Libye tenue dans les meilleurs délais possibles". Il a présenté au président Tebboune la vision de son gouvernement concernant les élections. La possibilité de tenir une réunion ou une conférence des ministres des Affaires étrangères sur la Libye a été évoquée. La visite de Abdelhamid Dbeibah intervient après celle de la ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du gouvernement d'union, Najla Al-Manqoush, qui a été reçue le 7 avril par le président Tebboune, pour évoquer les développements du dossier libyen et en vue de soutenir les efforts du Gouvernement d'union nationale libyen et parvenir à des élections justes et légitimes. La visite de Dbeibah intervient également à la veille de la session de consultation sur la Libye du Conseil de sécurité, qui devait se tenir hier mardi, avant la session officielle prévue pour le 30 avril au cours de laquelle sera discutée la question de la prolongation de la Mission d'ap-

pui des Nations unies en Libye tenue dans les meilleurs délais possibles". Il a présenté au président Tebboune la vision de son gouvernement concernant les élections. La possibilité de tenir une réunion ou une conférence des ministres des Affaires étrangères sur la Libye a été évoquée. La visite de Abdelhamid Dbeibah intervient après celle de la ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du gouvernement d'union, Najla Al-Manqoush, qui a été reçue le 7 avril par le président Tebboune, pour évoquer les développements du dossier libyen et en vue de soutenir les efforts du Gouvernement d'union nationale libyen et parvenir à des élections justes et légitimes. La visite de Dbeibah intervient également à la veille de la session de consultation sur la Libye du Conseil de sécurité, qui devait se tenir hier mardi, avant la session officielle prévue pour le 30 avril au cours de laquelle sera discutée la question de la prolongation de la Mission d'ap-

l'est de la Libye de nommer Fathi Bashagha au poste de Premier ministre. Le chef du Gouvernement d'Unité nationale de Libye a évoqué les fermetures qui ont affecté les champs pétrolifères et les ports depuis samedi. Il compte sur l'accroissement de la coopération économique avec l'Algérie, notamment dans le domaine du pétrole et du gaz, en particulier à la lumière de la conjoncture mondiale créée par la crise ukrainienne. Sur ce chapitre, à propos du rôle que pourrait jouer la Libye dans la stabilisation des marchés internationaux du gaz et l'exportation vers l'Europe, des sources médiatiques ont rapporté que le ministre du Pétrole du gouvernement d'unité nationale libyen, Mohamed Aoun, a déclaré que son pays n'est pas en mesure d'augmenter les approvisionnements en pétrole et en gaz vers l'Europe à l'heure actuelle, étant donné qu'il n'en a pas la capacité.

M'hamed Rebah

## PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE Les membres du Haut conseil de l'énergie installés

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a installé, hier, les membres du Haut conseil de l'énergie, une instance chargée de définir les orientations en matière de politique énergétique nationale, de sécurité énergétique du pays et de régulation du marché énergétique national, indique un communiqué de la Présidence de la République. « Conformément à la Constitution, notamment les articles 91 alinéa 07 et 141 alinéa 01, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a installé, ce jour, les membres du Haut conseil de l'énergie qui est chargé de définir et d'assurer le suivi des orientations en matière de politique énergétique nationale, de sécurité énergétique du pays et de régulation du marché énergétique national », lit-on dans le communiqué.

R. N.

## AFFAIRE DES BANANES SAISIES DANS QUATRE WILAYAS Trois individus placés en détention provisoire

Trois individus ont été déferés par la police judiciaire relevant de la Sûreté nationale, devant les juridictions compétentes des wilayas de Chlef et de Boumerdès, dans le cadre de l'enquête dans l'affaire de la saisie de 1243 tonnes de banane qui étaient destinées à la spéculation illicite, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. « Poursuivant l'enquête préliminaire dans l'affaire de la saisie de 1243 tonnes de banane qui étaient destinées à la spéculation illicite, la police judiciaire relevant de la Sûreté nationale a déferé, durant les dernières 48 heures, 03 individus devant les juridictions compétentes des wilayas de Chlef et de Boumerdès, pour délit de spéculation illicite et délit de non-facturation, où un mandat de dépôt a été émis à leur encontre », lit-on dans le communiqué. La même source assure que l'enquête sur cette affaire menée par les services de sécurité se poursuit toujours, en vue d'arrêter les contrevenants, dont certains « sont en fuite » à l'étranger.

R. N.

YAHIA MEKHIUBA QUITTE RACHAD ET DÉMASQUE SES GOUROUS

## « Le slogan Moukhabarate irhabia a tout foiré »

L'état se resserre autour du mouvement Rachad dont les dirigeants et leurs sbires mènent, depuis l'exil, une sale guerre de cyberterrorisme contre leur pays. Depuis son classement comme entité terroriste, les rangs de Rachad ont volé en éclats à tel point que l'on assiste souvent à des dissensions parmi ses figures de proue.

Après les aveux à charge de l'ancien militaire Mohamed Benhalima contre l'organisation fondée par Mourad Dhina, Mohamed Larbi-Zitout et compagnie, le cadre de Rachad en charge de la communication, le dénommé Yahia Mekhiouba, dont le nom figure sur la liste des personnes classées terroristes comme établie par les autorités du pays, tourne le dos à ses « frères d'arme » et met à



nu la actes de trahison à l'égard de la patrie. Dans un message vidéo diffusé samedi dernier sur sa chaîne Youtube, ce membre du secrétariat du mouvement annonce sa démission et ouvre

le feu sur tout le monde au sein de Rachad dont il refuse de cautionner les mots d'ordre proférés depuis l'avènement du Hirak. Ainsi, pour Mekhiouba, depuis que les cyber-activistes

ont adopté le slogan « Moukhabarate irhabia » à l'instigation de Zitout et Co, Rachad est devenu inféquentable. « Le mot d'ordre Moukhabarate irhabia a tout détruit. Et, maintenant, c'est nous qui sommes les terroristes qui sont interdits d'entrer dans le pays et en même temps nous sommes recherchés par Interpol », déplore ce désormais ex-cadre de Rachad. Outre Zitout dont les activités subversives et les plans diaboliques sont un secret de Polichinelle, Mekhiouba s'en est violemment pris à l'activiste Amir Dz qu'il qualifie d'« agent au service du Makhzen » qui est « payé » pour « insulter le Polisario ». Abordant la situation dans le pays, Mekhiouba dit s'il n'est pas être d'accord avec la politique intérieure du régime, pour ce qui est de la politique extérieure, « je

suis avec la cause palestinienne et la résolution de la question du Sahara occidental », notamment suivant la politique étrangère de l'Algérie. En sus, Mekhiouba accuse les cyber-activistes qui s'autoproclament des opposants depuis, dont Zitout, d'avoir « volé » beaucoup d'argent collecté à l'étranger et destiné préalablement au Hirak. « Amir Dz trahit tout le monde, et Zitout le suit et garde le silence sur ses activités », dénonce Mekhiouba, pour qui encore ces deux derniers cités ont adopté l'hypothèse selon laquelle Benhalima « est fou » afin d'échapper à ses aveux portés à leur rencontre.

Quant au Hirak, Mekhiouba estime que le mouvement « est fini » et que le régime « a gagné ».

F. Bellili

TRANSPORTS

# Appel à l'élaboration d'un guide de sûreté de l'aviation civile

Le ministre des Transports, Abdallah Moundji, a appelé à la nécessité d'élaborer un guide de sûreté de l'aviation civile, à partir de propositions pratiques étudiées et expérimentées, avec une révision globale des différents textes réglementaires régissant ce créneau, indique un communiqué du ministère.



PH: DR

Le ministre a présidé les travaux de la réunion du Comité national de sûreté de l'aviation civile, en présence de responsables du ministère, de directeurs des établissements de gestion des aéroports, de directeurs de compagnies aériennes ainsi que de représentants du ministère

de la Défense nationale, du ministère de l'Intérieur, de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et de la Direction générale des Douanes (DGD). Lors de cette réunion, les participants ont présenté des exposés sur les

plans et systèmes de sécurité dans les aéroports en citant les lacunes enregistrées, après quoi des propositions visant à hisser le niveau de sécurité au sein de ces infrastructures vitales ont été formulées. À ce propos, Moundji a mis l'ac-

cent sur la nécessaire coordination entre toutes les parties prenantes «en vue d'améliorer la performance de ces plans de sûreté et les moderniser conformément aux différentes normes et conventions internationales en vigueur, de manière à rendre ces plans plus efficaces, en activant le rôle du Comité national de sûreté de l'aviation civile et des comités locaux, dans le but d'effectuer une évaluation et, partant, rattraper les insuffisances constatées». Par ailleurs, le ministre a jugé important de former le facteur humain et de mettre à sa disposition les moyens organisationnels et techniques qui feront de lui un élément clé dans le domaine de la sécurité au sein des différents établissements sous tutelle, a conclu le communiqué.

Ania Nch

MARCHÉ PÉTROLIER

## Les prix affectés par le recul de la demande

Les prix du pétrole se repliaient hier, malgré l'annonce la veille de la fermeture d'importants sites pétroliers en Lybie, la demande en or noir s'essoufflant. Le matin, le baril de Brent pour la fixation des prix du pétrole de la mer du Nord pour livraison en juin perdait 1,58% à 111,37 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mai baissait quant à lui de 1,65% à 108,92 dollars. Pour Stephen Innes, analyste chez Spi Asset Management, les cours de l'or noir sont tirillés « entre les déficits de l'offre mondiale et la baisse de la deman-

de chinoise ». Lundi, la Compagnie nationale de pétrole en Libye (NOC) a annoncé l'arrêt des opérations sur deux sites pétroliers majeurs du pays (le terminal de Zouetina et le champ d'al-Charara) après la fermeture de plusieurs autres installations en lien avec des protestations et des rivalités politiques. « Au total, la production pétrolière Libyenne a chuté de plus d'un demi-million de barils par jour », affirme Ipek Ozkardeska, analyste pour la banque Swissquote. Des risques liés à l'approvisionnement en

brut sont donc présents, « même si la croissance des permis de forage de nouveaux puits dans le bassin permien américain, qui est le champ pétrolifère le plus prolifique des États-Unis, pourrait annoncer une future hausse de la production », tempère l'analyste. En parallèle, « la demande s'est également quelque peu essoufflée ces derniers temps », notamment en Chine, remarque Carsten Fritsch, analyste pour Commerzbank.

Sarah O.

PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊTS

### Des journées d'études pour préparer la campagne

La Direction générale des forêts (DGF) organise, en collaboration avec la Direction générale de la Protection civile, aujourd'hui et demain, des journées d'études, dans le cadre de la préparation de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêts, a-t-elle annoncé hier dans un communiqué. Cette rencontre de deux jours se tiendra au niveau de l'Ecole nationale des forêts de Batna pour les wilayas de l'Est, au niveau du Centre de formation des agents techniques spécialisés des forêts de Beni Slimane (Médéa) pour les wilayas du centre et au parc national de Tlemcen pour les wilayas de l'Ouest, indique la même source. Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de la nouvelle stratégie de prévention et de lutte contre les feux de forêts élaborée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, précise le communiqué. L'objectif étant "d'améliorer la coordination entre les deux secteurs pour une meilleure efficacité dans la lutte contre ce fléau, notamment à travers le renforcement des capacités de gestion des incendies de forêts, précise le communiqué.

R. S.

QUALITÉ DE MEMBRE DU CSM

### La condition de 15 ans d'expérience n'est pas réhabilitaire

Le ministre de la Justice, Abderrachid Tabi, a affirmé, mardi à Alger, que la condition de l'expérience professionnelle pour devenir membre du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) n'était pas réhabilitaire, d'autant que la majorité des magistrats ont une expérience professionnelle de plus de 15 ans. Lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée à la présenta-

tion et au débat du projet de loi organique fixant les modalités d'élection des membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et ses règles d'organisation et de fonctionnement ainsi que celui sur le découpage judiciaire, M. Tabi a précisé que la condition de quinze (15) ans d'expérience professionnelle pour devenir membre du CSM "n'est pas réhabilitaire, d'autant que la majori-

té des magistrats ont une expérience professionnelle de plus de 15 ans. Il n'y a donc aucun problème à ce sujet". Cette condition est dictée par les "missions importantes assignées au CSM notamment en ce qui concerne la garantie des droits des justiciables", a expliqué le ministre, ajoutant que "le citoyen est en mesure de saisir le CSM pour réparer toute erreur judiciaire".

R. N.

PRATIQUES COMMERCIALES

### Plusieurs lois révisées bientôt examinées en Conseil des ministres

Selon le directeur général des activités commerciales au ministère du Commerce, Samy Kolli, il a été procédé à la révision de certaines lois liées aux activités commerciales. Ces dites-lois seront présentées prochainement en Conseil des ministres, a-t-il ajouté, pour approbation finale. Invité à s'exprimer lundi sur les ondes de la Radio nationale Chaîne 1, le même responsable a été interpellé sur l'origine de la hausse du prix de la pomme de terre ayant atteint plus de 180 Da le kilogramme. Il a à cette occasion déclaré que ces hausses étaient injustifiées, soulignant que des sorties de contrôle sur le terrain étaient organisées par des agents des ministères du Commerce et de l'Agriculture afin de lutter contre le phénomène de la flambée inexplicable des prix des produits de large consommation.

A. Nch

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Former les doctorants au niveau des entreprises pour développer la R&D

La formation des doctorants au niveau des entreprises économiques, puis leur recrutement, doit permettre de renforcer les capacités de recherche et développement (R&D) au sein de l'économie nationale, a estimé hier à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane.

Dans un discours prononcé à l'occasion d'une rencontre organisée en collaboration avec la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), le ministre a fait savoir que le secteur de l'Enseignement supérieur œuvre à faciliter les travaux de recherche et développement notamment à travers la mise en place de la plateforme "Ibtikar" chargée de réaliser les différentes activités au profit du tissu de recherche et d'unifier les équipements et les investissements de recherche et l'optimisation de leur utilisation.

Le secteur, a souligné M. Benziane, œuvre aussi à la réalisation de projets de R&D intersectoriels avec le secteur économique ainsi qu'à la promotion de la création d'entités de recherche au sein des entreprises économiques.

De son côté, le Directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au sein du ministère, le Pr. Mohamed Bouchicha, a rappelé les trois mécanismes mis en place pour la promotion de la R&D au sein de l'économie nationale.

Il a ainsi cité les formations doctorales en entreprise et leur recrutement, le financement direct et indirect de la R&D en entreprise ainsi que le cofinancement de la recherche à travers les programmes nationaux de recherche (PNR). Lors d'un panel animé à cette occasion, les cadres du ministère ont exposé les détails de ces mécanismes. Ainsi, le recrutement de doctorants au sein des entreprises économiques est incité à travers des allègements de charges fiscales. Concernant le financement indirect, la loi prévoit un abattement fiscal sur l'impôt sur le bénéfice des entreprises (IBS) à 10%, soit 100 millions de dinars à condition que le financement soit en faveur de la recherche.

De plus, la sous-directrice de l'innovation et de la veille technologique au ministère, Mme Cherfaoui, a fait savoir que le ministère dénombre 1 662 laboratoires universitaires à travers le pays, plus de 40 000 enseignants-chercheurs, 433 prototypes ainsi que 420 demandes de brevets. De son côté, le président de la CAPC, Sami Agli, a indiqué que près de 100 entreprises membres de son organisation patronale ont été répertoriées pour intégrer la démarche du ministère visant à assurer le rapprochement entreprise-université. "La CAPC encourage l'établissement de conventions entre ses entreprises membres, les délégations régionales de la CAPC d'une part et les universités et centres de recherche d'autre part, en fonction des axes de recherche relevant de leurs domaines de compétences et les besoins de l'entreprise", a affirmé M. Agli.

À noter que cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, du ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Benattou Ziane et du président du Conseil économique, social et environnemental (CNESE), Sidi Mohammed Bouchenak Khelladi.

APS

APRÈS LES INONDATIONS

# L'Afrique du Sud évalue les lourds dégâts

Les lourds dégâts causés par les inondations qui ont frappé l'Afrique du Sud, faisant au moins 443 morts, étaient en cours d'évaluation mardi, l'état de catastrophe nationale ayant été déclaré une semaine après le début des intempéries sur la côte est.

Une batterie de ministres sont attendus dans la journée à Durban, épicentre de la catastrophe, pour inspecter écoles, hôpitaux et infrastructures sévèrement endommagés. La veille, le président Cyril Ramaphosa a évoqué un "désastre humanitaire qui nécessite une intervention massive et urgente" et déclaré l'état de catastrophe nationale qui doit permettre le déblocage de ressources exceptionnelles. Les pluies diluviennes et les glissements de terrain ont laissé un paysage dévasté autour de la ville portuaire du KwaZulu-Natal (KZN): routes défoncées, ponts effondrés, canalisations éventrées. Des habitants sont privés d'eau potable depuis huit jours, près de 80% du réseau est hors service, selon les autorités locales. Des camions-citernes tentent d'acheminer des réserves auprès des populations mais



PH: DR

certaines zones restent inaccessibles. Les autorités ont déclaré avoir rétabli l'électricité quasiment partout mais le pays est en proie à de nouvelles coupures de délestage imposées par l'entreprise publique Eskom dont les infrastructures vieillissantes sont incapables de répondre aux besoins du pays. Le port de Durban, un des principaux terminaux maritimes d'Afrique et clef de voûte de l'activité économique dans le pays, a été gravement touché. L'accès a été réduit par d'importants dégâts sur la route reliant le port au reste du pays. L'approvisionnement en carburant et en nourriture a été perturbé. De nombreuses entreprises ont vu leurs équipements et

leurs sites détruits.

## CENTAINES DE MILLIONS

Les autorités s'attendent à des centaines de millions d'euros de dommages.

Une première estimation pour la réparation des seules infrastructures routières se monte à près de 354 millions d'euros (5,6 milliards de rands).

Le gouvernement avait déjà annoncé la semaine dernière le déblocage d'un fonds d'urgence de 63 millions d'euros (un milliard de rands) pour la région qui a déjà connu des destructions massives en juillet lors d'une vague inédite d'émeutes et de pillages.

Les précipitations connaissent une accalmie depuis le weekend, pratiquement aucu-

ne pluie n'est tombée au cours de la nuit de lundi à mardi, selon l'Institut national de météorologie. Les secours restent mobilisés, des dizaines de personnes sont encore portées disparues. Les opérations visent désormais à retrouver les corps et permettre aux familles de faire leur deuil, l'espoir de retrouver des survivants est mince. Quelque 10.000 soldats, dont des plombiers et des électriciens, ont été déployés dans les zones sinistrées pour prêter main forte. Le soutien aérien est renforcé pour acheminer des marchandises, des systèmes de purification d'eau et des tentes pour les sinistrés doivent être installés. Dans les morgues, les autorités tentent d'accélérer les autopsies des victimes face à l'afflux de cadavres. Des funérailles sont organisées mais les enterrements représentent un défi logistique dans un sol gorgé d'eau. Au moins 270.000 élèves n'ont pas pu retourner en classe après le long weekend de Pâques. Plus de 600 écoles ont été touchées, près de 4.000 maisons détruites et plus de 13.500 endommagées. Quelque 40.000 personnes ont dû quitter leur foyer. L'Afrique du Sud, qui fait face à une catastrophe naturelle sans précédent, est généralement épargnée par les intempéries qui s'abattent régulièrement sur ses voisins comme le Mozambique ou Madagascar.

NUCLÉAIRE

## L'Iran juge un accord éloigné, les Etats-Unis affichent leur fermeté

Les Etats-Unis ont semblé lundi adresser une fin de non-recevoir à une demande-clé de l'Iran pour sauver l'accord sur le nucléaire iranien, tandis que Téhéran jugeait un compromis éloigné, en accusant Washington d'être responsable du retard. Les négociations en cours depuis un an à Vienne pour ressusciter cet accord de 2015, aussi connu sous son acronyme anglais JCPOA, sont à nouveau dans une impasse, loin de l'espoir affiché il y a quelques semaines par les différents camps. Le blocage porte notamment sur une exigence des Iraniens qui réclament que les Américains retirent les Gardiens de la révolution, armée d'élite de l'Iran, de leur liste des "organisations terroristes étrangères". Cette sanction, décidée par les Etats-Unis sous la présidence de Donald Trump après qu'il eut claqué la porte en 2018 de l'accord sur le nucléaire, est officiellement distincte du dossier sur le nucléaire iranien. "Si l'Iran veut la levée de sanctions au-delà de celle prévue par le JCPOA, il doit répondre à nos inquiétudes au-delà du JCPOA", et "négocier sur ces questions avec bonne foi et réciprocité", a déclaré le porte-parole de la diplomatie américaine Ned Price, semblant confirmer qu'un retrait des Gardiens de la liste noire n'était pas prévu dans le cadre des tractations actuelles. "Les Iraniens connaissent nos positions sur les différents sujets", a-t-il ajouté.

BURKINA FASO

## Près d'une centaine de terroristes neutralisés en un mois

Près d'une centaine de terroristes ont été neutralisés lors d'opérations menées du 15 mars au 15 avril par les forces de défense et de sécurité du Burkina Faso sur toute l'étendue du territoire, selon l'armée burkinabè. "Globalement, la situation sécuritaire sur la période du 15 mars au 15 avril 2022 s'est légèrement améliorée dans plusieurs parties du territoire national. Comparativement au mois écoulé, les indicateurs soulignent des avancées notables", a écrit l'armée burkinabè dans son bulletin mensuel d'information sur les opérations de sécurisation. La même source souligne que les actions militaires ont permis de "desserrer" la pression des groupes armés sur plusieurs localités du Centre-Nord, du Nord et de l'Est alors que les escortes et les opérations de sécurisation d'axes routiers ont permis le ravitaillement de plusieurs localités et la reprise des activités de nombreux commerçants. L'opération "OUGAPO 3" qui se déroule depuis environ 3 semaines dans la région de l'Est a permis de neutraliser au moins une vingtaine de terroristes dans les environs de Pama, indique le bulletin. Dans la même région, en riposte aux attaques de Natiaboani et Napade survenues le 22 mars dernier, les forces armées nationales disent avoir engagé plusieurs forces terrestres et aériennes pour neutraliser 10 terroristes le 26 mars 2022 et 35 le 1er avril. Plusieurs actions offensives ont été conduites dans le cadre de la poursuite du nettoyage de la ville de Djibo (Sahel) et de ses environs, selon l'armée qui précise qu'elle a neutralisé le 16 mars dernier, 4 binômes armés à moto au sud de la ville. Les 20 et 21 mars, l'implication des unités terrestres et aériennes a permis de mettre hors de combat 40 terroristes au cours de trois actions distinctes, indique l'armée. Le 24 mars 2022, les unités militaires ont pu neutraliser 9 terroristes. Un raid aéroterrestre mené par les forces burkinabè a permis de détruire la base terroriste identifiée et de neutraliser 12 terroristes, indique l'armée.

RD CONGO

## 15 personnes tuées par des militaires en deux jours dans l'est

Deux militaires congolais, apparemment ivres, ont tué au moins 15 personnes en deux jours, l'un dimanche en Ituri, l'autre lundi dans le Sud-Kivu, deux provinces de l'est de la RDC en proie aux violences de groupes armés, selon des sources locales. Lundi, un soldat a tiré sur des passagers d'une pirogue à moteur (un "boat") qui s'appropriait à naviguer sur le lac Tanganyika, au niveau de

Kazimia, en territoire de Fizi (Sud-Kivu), tuant huit personnes et en blessant sept autres, a indiqué Aimé Kawaya Mutipula, administrateur du territoire. "Parmi les victimes, toutes civiles, figurent des hommes, des femmes et des enfants", a-t-il ajouté. Les raisons pour lesquelles le militaire, qui était lui-même à bord, a fait usage de son arme, ne sont pas connues mais, selon M.Kawaya, il était "en état d'ébriété". "Il est

aux arrêts", a précisé André Byadunia, coordonnateur de la société civile locale, en demandant "aux autorités qu'il soit jugé et condamné". Dimanche, un autre militaire, manifestement ivre lui aussi, a d'abord tué le garde du corps d'un colonel, le colonel lui-même, puis cinq civils à Bambu, un village du territoire de Djugu, région qui subit de fréquentes attaques de miliciens, ont indiqué les autorités locales. Le village "s'est réveillé dimanche matin avec des tirs, on pensait à une attaque", a raconté Claude Mateso, chef du secteur de Walendu Djatsi. Mais, selon lui, il s'agissait d'un soldat, à qui ses collègues avaient retiré la veille au soir son arme parce qu'il était en état d'ivresse et qui était venu la récupérer. Le tireur a fini par être tué par un autre militaire lancé à sa poursuite. "C'est un cas isolé que nous condamnons fermement", a dit le lieutenant Jules Ngongo, porte-parole de l'armée en Ituri. "Nous attendons de connaître les vrais mobiles de cet irresponsable et criminel", a-t-il ajouté. Par ailleurs, dans la province voisine du Nord-Kivu, six personnes ont été blessées par une grenade lancée dans la foule par des militaires venus arrêter un jeune dans le village de Kisovu, dans le territoire de Masisi, a indiqué Ngendahimana Eugène Gishoma, secrétaire administratif de la localité de Burungu. Les trois provinces de l'est de la RDC sont en proie aux violences de groupes armés depuis plus de 25 ans. L'Ituri et le Nord-Kivu sont en état de siège depuis mai dernier, une mesure qui a donné les pleins pouvoirs à l'armée et à la police mais n'a pas permis à ce jour de ramener la paix.

PUB

**S  
T  
R  
O  
P  
S**

**IL N'A PLUS JOUÉ DEPUIS LE MATCH DES VERTS À DOUALA**

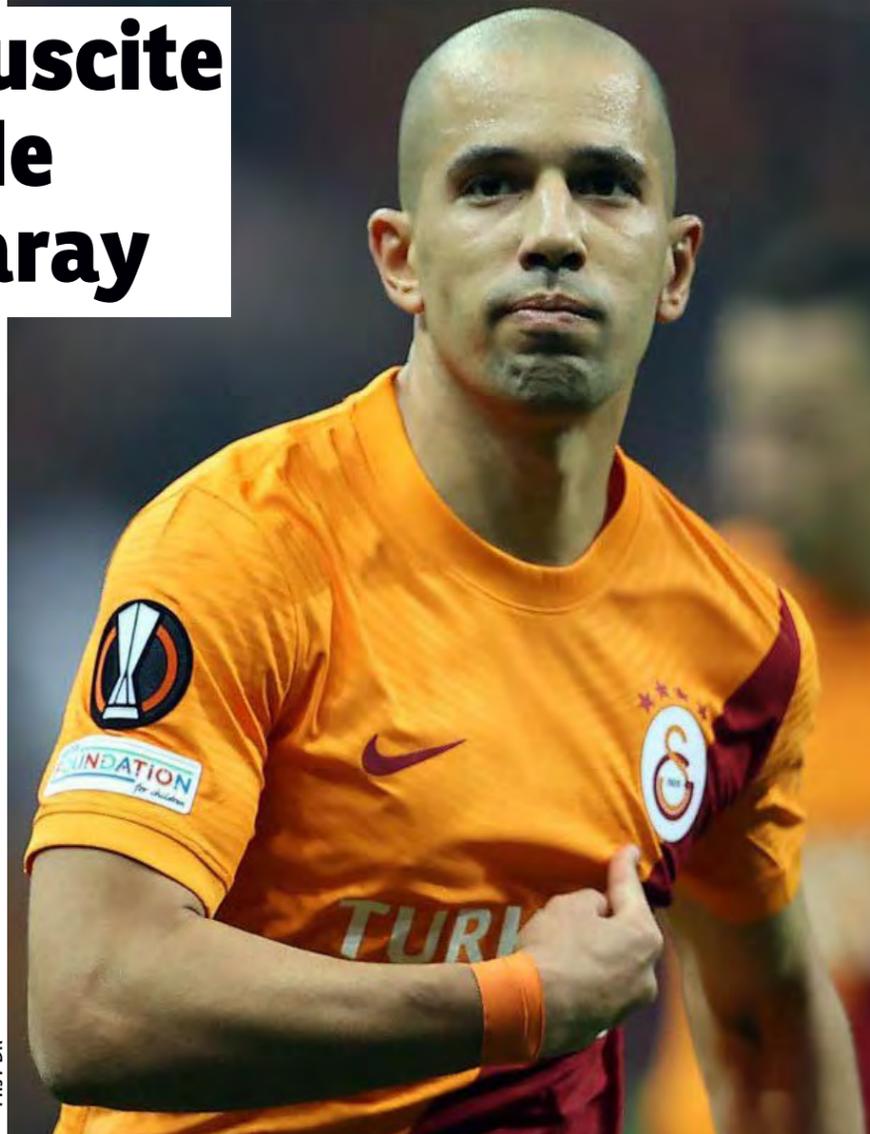
**Feghouli suscite l'inquiétude à Galatasaray**

*L'international algérien, Sofiane Feghouli, a suscité l'inquiétude des supporters de son club turc Galatasaray, en raison de son absence prolongée des confrontations importantes, après avoir été écarté de la liste qui a affronté Yeni Malatyaspor, lundi, lors de la 33e journée de la Premier League turque de football.*

**À** ce propos, le site turc "Star" a révélé, que les supporters de Galatasaray sont très inquiets, du fait de l'absence de Sofiane Feghouli des stades, depuis son retour de sa participation avec l'équipe nationale algérienne aux barrages africains qualificatifs pour la Coupe du monde-2022 au Qatar, le 29 mars dernier.

La même source a fait savoir, en outre, que l'inquiétude des fans de Galatasaray est motivée par l'importance de Sofiane Feghouli dans l'échiquier de leur club, surtout que l'équipe connaît sa pire saison de l'histoire de la Premier League turque, après avoir obtenu seulement 41 points, de 11 victoires, 8 nuls et 13 défaites.

Soulignant que la galerie de Galatasaray ne souhaite pas que cette absence soit davantage prolongée à cause de sa blessure, le site en question a poursuivi que cette même galerie a exigé que le staff médical fixe une date précise pour le retour du capitaine de son équipe sur



Phs : DR

les terrains de football, surtout que leur formation est appelée à jouer six confrontations décisives en Premier League, avec comme challenge de s'éloigner de la zone de relégation. Il a conclu que l'absence de Sofiane Feghouli de Galatasaray a un très gros impact sur l'équipe, après que cette dernière ait été contrainte de se passer de ses services contre Fenerbahce dans le Grand Derby d'Istanbul, soldée par une amère défaite des camarades du milieu de terrain algérien sur le score de deux buts à zéro.

Pour rappel, Feghouli avait rejoint le stage de l'équipe nationale ayant précé-

dé sa double confrontation contre le Cameroun en mars dernier en étant blessé. Incorporé dans les dernières minutes du match aller à Douala, l'ancien joueur du FC Valence a vu sa blessure se compliquer l'obligeant à déclarer forfait pour le match retour, quelques jours plus tard, à Blida.

Cette situation avait provoqué l'ire des dirigeants de Galatasaray qui ont protesté énergiquement contre la FAF allant jusqu'à lui réclamer de prendre en charge les salaires du joueur pendant toute la période de son indisponibilité.

**Hakim S.**

**IL A PORTÉ À 12 SON CAPITAL-BUTS À L'OGC NICE**

**Delort répond à Benlamri à sa manière**

**L'**attaquant international algérien, Andy Delort, a répondu à sa manière à l'attaque dont il vient de faire l'objet de la part de son coéquipier en sélection nationale, Djamel Benlamri, qui vient de déclarer que les Verts n'ont pas besoin des services du joueur de l'OGC Nice, vu qu'ils comptent dans leur rang trois excellents éléments évoluant dans le même poste que lui, citant Slimani, Bounedjah et Benyettou. En effet, et au lendemain de la sortie de Benlamri, qui vient de résilier son contrat avec son club Qatar SC, Delort a conduit son équipe niçoise à une victoire très importante sur son adversaire lorientais pour le compte de la 32e journée du championnat de France de Ligue 1, relançant les siens dans la course à une place qualificative à une épreuve européenne la saison prochaine.

L'attaquant algérien a marqué le premier but à la



54e minute sur penalty, puis a ajouté le deuxième but au prix d'une reprise de tête à la 88e minute, pour dédier la victoire au club de la Côte d'Azur alors que la partie se dirigeait vers un nul. Il s'agissait aussi du 16e succès de l'OGC Nice depuis le début de cette saison 2021-2022.

Grâce à cette victoire à laquelle a contribué grande-

ment le joueur des Verts, l'OGC Nice porte son nombre de points à 54 à la quatrième place, synonyme d'une qualification directe à l'Europa league, tout en gardant espoir de terminer troisième, une position qui permet à son détenteur de prendre part aux tours préliminaires de la Ligue des champions, vu que les Niçois ne sont qu'à deux

longueurs de Rennes.

Aussi, grâce à son doublé, Delort a porté à 12 son capital-buts pour se hisser à la septième place au classement des meilleurs buteurs, accusant un retard de 8 réalisations du premier, Kylian Mbappe, auteur de 20 buts jusqu'ici. Ce qui traduit la belle forme de Delort cette saison, lui qui avait atterri à Nice au tout début de l'exercice en cours en provenance de Montpellier.

D'ailleurs, c'est à cause de ce transfert qu'il a demandé d'être exempté des rencontres de la sélection nationale pour une durée d'une année, justifiant sa demande par son désir de gagner une place de titulaire au sein de sa nouvelle formation. Une attitude ayant provoqué la colère du sélectionneur Djamel Belmadi annonçant que le joueur ne mettra plus les pieds en équipe nationale tant qu'il en est l'entraîneur.

**H. S.**

LIGUE 1

## La fin du championnat fixée au 10 juin

La 34<sup>e</sup> et dernière journée du championnat de Ligue 1 professionnelle de football, marquant la fin de la saison 2021-2022, se jouera le vendredi 10 juin, a annoncé la président de la Fédération algérienne (FAF) Amara Charaf-Eddine, dans la nuit de lundi à mardi.

« La fin du championnat est prévu le 10 juin prochain, et sera suivie une semaine plus tard, soit probablement le 17 juin, par le déroulement de la Supercoupe d'Algérie (CR Belouizdad-JS Kabylie, ndlr). Nous allons proposer cette date aux autorités, dont le dernier mot leur revient dans la programmation de cette rencontre », a indiqué le patron de la FAF à l'issue de la réunion statutaire du Bureau fédéral, tenue au Centre technique national (CTN) de Sidi Mousa.

Au terme de la 26<sup>e</sup> journée, le CR Belouizdad caracole en tête avec 52 points, à six longueurs d'avance sur ses poursuivants directs : la JS Kabylie et le Paradou AC, qui se partagent la position de dauphin avec 46 points chacun. Le Chabab compte trois matchs en retard. "Les deux premiers à l'issue du championnat prendront part à la prochaine édition de la Ligue des champions, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> au classement participeront à la Coupe de la Confédération de la CAF, alors que les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> seront engagés en Coupe arabe sous sa nouvelle formule. Un club ne peut s'engager dans deux compétitions en

ES SÉTIF

## Le nouveau coach entame sa mission

Le nouvel entraîneur serbe de l'ES Sétif Darko Novic, à entamé ses fonctions avec sa nouvelle formation, en dirigeant sa première séance d'entraînement, tenue dimanche soir au stade du 8-mai 1945 de Sétif, rapporte le club de la Ligue 1 de football sur sa page officielle Facebook. "La direction du club a trouvé un accord avec l'entraîneur serbe Darko Novic pour diriger l'équipe jusqu'à la fin de la saison", a indiqué l'Entente dans un communiqué. Novic (50 ans) remplace le Tunisien Nabil Kouki, limogé en février dernier à l'issue de la défaite concédée à Durban face aux Sud-africains d'Amazulu (1-0), pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée (Gr.B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. Le technicien serbe, détenteur d'une licence Pro UEFA, restait sur une expérience chez le club saoudien d'Al-Batin (Div.1), où il avait été chargé d'assurer l'intérim. Auparavant, il avait assuré aux destinées techniques de l'équipe qatarienne d'Al-Shamal (octobre 2018 - juillet 2020). Avant d'engager les services de Novic, la direction de l'ESS a confié l'intérim à l'entraîneur de la réserve Réda Bendriss, qui a réussi à mener les coéquipiers du capitaine Akram Djahit aux quarts de finale de la Ligue des champions. L'ESS reste sur une match nul concédé face aux Tunisiens de l'ES Tunis (0-0) vendredi soir au stade olympique du 5-juillet d'Alger. Novic effectuera ses grands débuts sur le banc vendredi, à l'occasion de la seconde manche prévue au stade Hammadi Agrebi à Radès (22h00).



même temps", a précisé Charaf-Eddine. Par ailleurs, le coup d'envoi de la saison 2022-2023 sera donné le vendredi 19 août en présence de 16 équipes au lieu de 18, dans le cadre du nouveau système de compétition.

La première période d'enregistrement est fixée du 20 juin jusqu'au 14 août. Concernant la période du mercato d'hiver, le président de la FAF n'a dévoilé aucune date. "Nous allons fixer la date du mercato d'hiver à ce qu'il n'y ait pas un chevauchement avec la période du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2023 prévu en Algérie (8-31 janvier, ndlr), dans le souci de permettre aux joueurs de se concen-

trer sur le tournoi", a-t-il souligné. Enfin, le président de la FAF a annoncé l'obligation pour chaque club professionnel de "se doter d'une section de football féminin" à partir de la saison prochaine, dans le but "de se conformer aux exigences de la CAF mais aussi dans le cadre du développement du football féminin". "Chaque club dans le palier supérieur doit se doter d'une section de football féminin, c'est une obligation. Le club pourra aller jusqu'à la création de quatre équipes, toutes catégories confondues, cela est bien évidemment tributaire des moyens de chaque club", a-t-il conclu.

USM ALGER

## L'entraîneur serbe Krmpotic limogé

L'entraîneur de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne), le Serbe Zlatko Krmpotic, a été démis de ses fonctions, alors que l'intérim va être assuré par son adjoint, le Marocain Djamil Ben Ouahi, a annoncé le P-dg du Groupe Serport et président du Conseil d'administration de la SSPA/USMA, Achour Djeloul. "Nous avons décidé de limoger l'entraîneur serbe Krmpotic suite aux mauvais résultats enregistrés par le club depuis son arrivée à la tête du staff technique. Avec une seule victoire, deux défaites et six nuls, je pense que le bilan est en deçà de nos espérances. L'intérim va être assuré par l'entraîneur adjoint, le Marocain Djamil Ben Ouahi.", a déclaré Djeloul à la chaîne TV El Heddaf TV. Concernant le directeur sportif, Hocine Achiou, le Pdg du groupe Serport a indiqué que "ce dernier a résilié son contrat avec le club algérois", soulignant à cette occasion que "la direction générale prendra le temps qu'il faudra pour désigner son remplaçant". Le technicien serbe Zlatko Krmpotic (63 ans) a été nommé entraîneur de l'USMA le 9 février 2022 pour un contrat de six mois, en remplacement du Français Denis Lavagne, limogé en décembre 2021.

MC ORAN

## Le maintien est loin d'être assuré

Le MC Oran a enchaîné son quatrième résultat positif de rang après sa victoire à domicile face à l'USM Alger (2-1), dimanche soir, dans le cadre de la 26<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 de football, mais son entraîneur Abdelkader Amrani estime que son équipe ne s'est pas encore tirée d'affaire dans la bataille du maintien. "C'est une précieuse victoire qui vient conforter nos derniers résultats positifs après avoir traversé une période très délicate, mais le maintien est loin d'être assuré", a déclaré Amrani à la presse à l'issue de la rencontre. Grâce à ce précieux succès, intervenant notamment après deux nuls et une victoire signés lors des trois précédents matchs joués en déplacement, les "Hamraoua" se hissent à la 12<sup>e</sup> place avec 31 points et un match en moins. "Le fait d'avoir franchi la barre des 30 points est déjà encourageant pour nous. Nous devons encore cravacher dur pour se mettre à l'abri de toute mauvaise surprise", a insisté le patron

technique de la formation oranaise, en poste depuis le début de la phase retour. Dans ce match face à l'USMA, la victoire des protégés d'Amra ne s'est dessinée que dans les dernières minutes au grand bonheur de leurs fans qui, une fois n'est pas coutume cette saison, étaient très nombreux à envahir les gradins du stade "Chahid Zabana" créant une ambiance magnifique dans cette soirée ramadanese. D'ailleurs, Amrani, troisième coach à défiler à la barre technique du "Mouloudia" depuis le début de cet exercice après Azzeddine Ait Djoudi et Moez Bouakaz, n'a pas manqué de saluer l'apport de la galerie mouloudienne dans ce match. "Depuis mon arrivée, je n'ai pas cessé d'appeler les supporters à aider leur équipe qui a tant besoin de leur apport dans ces moments difficiles qu'elle traverse. Leur présence en force dans ce match face à l'USMA a permis à mes joueurs à se transcender malgré la fatigue qui s'est emparée

d'eux, vu que cette rencontre est la troisième en l'espace de huit jours et intervenant aussi après deux longs déplacements à Sétif et Biskra", a encore ajouté le driver du MCO. Le succès des "Hamraoua" leur permet également de chasser le doute qui s'est installé au sein de l'équipe lors de ses rencontres à domicile, vu qu'elle y restait sans la moindre victoire depuis le 25 février dernier quand elle avait battu le CS Constantine pour le compte de la 18<sup>e</sup> journée. D'ailleurs, les Rouge et Blanc ont vendangé, jusque-là, pas moins de 18 points dans leur jardin préféré, ce qui leur a valu de se retrouver dans le bas du tableau en train de lutter pour leur maintien. A ce propos, l'entraîneur Amrani a souligné, avoir remarqué que ses poulains étaient sous pression face à l'USMA, sans doute en raison de la peur de perdre d'autres points devant leur public et qui leur auraient valu de revenir à la case départ.

TRANSFERT

## Benlamri convoité en Arabie saoudite

Le défenseur international algérien Djamel Eddine Benlamri, dont le contrat avec Qatar SC a été résilié dimanche à l'amiable, est convoité par des clubs saoudiens en vue d'un éventuel transfert pour la saison prochaine. "J'ai reçu plusieurs appels de clubs saoudiens pour Benlamri", a indiqué l'agent du joueur Abdelmadjid Bouameur dans la nuit de dimanche à lundi, lors d'un live sur Instagram. Le Qatar SC a annoncé dimanche soir avoir trouvé un accord avec Benlamri (32 ans) pour une résiliation du contrat à l'amiable. Le défenseur central algérien avait rejoint Qatar SC en juillet 2021 pour un contrat de deux saisons, après une courte expérience au sein de l'Olympique lyonnais (Ligue 1/ France). Le joueur a tenu à saluer ses coéquipiers, lors de la séance d'entraînement qui s'est déroulée dimanche soir, tour en prenant une photo souvenir avec eux. Benlamri n'aura fait qu'un passage éclair au Qatar ne disputant que 19 matchs cette saison, inscrivant trois buts et déclinant une passe décisive. Le défenseur algérien avait porté auparavant les couleurs du NA Hussein-Dey, de la JS Kabylie et de l'ES Sétif en Algérie, avant d'embrasser une carrière à l'étranger d'abord avec Al-Shabab d'Arabie saoudite (2016-2020) puis à l'OL (2020-2021).

LIGUE DES CHAMPIONS (1/4 DE FINALE - RETOUR) WAC-CRB

## L'Egyptien Amine Mohamed Omar au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral égyptien conduit par Amine Mohamed Omar, pour diriger le match entre le Wydad Casablanca et le CR Belouizdad, samedi prochain au stade Mohamed V de Casablanca (23h00), comptant pour les quarts de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, a annoncé le club algérois lundi sur sa page officielle Facebook. Amine Mohamed Omar sera assisté de ses compatriotes Mahmoud Ahmed Kamel (1<sup>er</sup> assistant) et Ahmed Houssam Taha Ibrahim (2<sup>e</sup> assistant), précise la même source. Le site d'information en ligne, qui a eu accès à des documents et des messages audio privés entre Piqué et le président de la RFEF Luis Rubiales, rapporte que la fédération espagnole de football perçoit 40 M d'EUR par saison pour chacune des six éditions organisées en Arabie saoudite depuis 2020 (soit 240 M d'EUR au total), tandis que Kosmos touche 4 M d'EUR par saison, soit 24 M d'EUR au total. "Piqué a eu un rôle décisif dans les négociations pour que la Supercoupe d'Espagne soit organisée en Arabie saoudite, et a profité tout au long de ce processus d'un traitement de

LIGA

## Le Barça craque encore au Camp Nou

Le FC Barcelone a craqué contre Cadix (1-0) lundi au Camp Nou en clôture de la 32<sup>e</sup> journée, et stagne à la deuxième place, à égalité avec le Séville FC et l'Atlético Madrid (60 points), quinze longueurs derrière le Real Madrid.

Les Blaugranas ont plié au retour des vestiaires sur un but de Lucas Perez (47<sup>e</sup>) après deux parades de Marc-André ter Stegen devant Ruben Sobrino, sous les yeux de Clément Lenglet, inerte, concédant ainsi leur première défaite en Liga depuis quatre mois.

Ce revers intervient quatre jours après leur élimination de la Ligue Europa en quarts de finale face à l'Eintracht Francfort dans des conditions rocambolesques. Cette deuxième déroute de rang inquiète, juste avant le sprint final de la saison. Le Barça n'avait plus perdu en championnat depuis le 4 décembre contre le Betis Séville au Camp Nou (2-1).

Depuis, les joueurs de Xavi restaient sur une série d'invincibilité de quinze matches en Liga (quatre nuls et onze victoires), et avaient remporté leurs sept dernières rencontres de championnat. "On a manqué une occasion en or de faire la différence avec les autres équipes engagées dans la bataille pour la Ligue des champions, a réagi Xavi en conférence de presse d'après-match. On a presque dit adieu au titre. On doit faire notre autocritique. On est le Barça, on doit faire mieux. Cela m'inquiète, clairement."

SANS PIQUÉ

Mais leur série a pris fin lundi, face au roc jaune de Cadix, qui réalise une excellente opération en sortant de la zone rouge (seizième, deux points devant le premier reléguable, Majorque). En l'absence de Ronald Araujo et de Gerard Piqué, blessé et pris dans la tourmente des révélations concernant les commissions perçues par son entreprise Kosmos dans le cadre de



l'organisation de la Supercoupe d'Espagne en Arabie saoudite (voir par ailleurs), le bloc défensif catalan a éprouvé des difficultés à maîtriser l'ancien attaquant d' Arsenal Lucas Perez, qui a eu plus d'une occasion de doubler la mise.

Et devant, le seul homme qui a amené de l'animation offensive côté blaugrana a été Ousmane Dembélé. L'ailier français a été dans tous les bons coups, et a même été tout proche d'égaliser sur une longue frappe sèche à la 68<sup>e</sup>, qui a obligé le portier argentin Jeremias Ledesma à s'interposer. Pierre-Emerick Aubameyang a été tout proche d'égaliser à la 89<sup>e</sup> minute, mais il a lui aussi échoué sur Ledesma.

BUSQUETS REJOINT INIESTA

Malgré la défaite, ce match a toutefois marqué un sommet supplémentaire dans la carrière du capitaine blaugrana Sergio Busquets : le milieu de terrain disputait lundi son 674<sup>e</sup> match sous le maillot du Barça, rejoignant ainsi la légende Andrés Iniesta. Il reste toutefois loin des deux premiers, que sont l'actuel entraîneur Xavi avec 767 matches, et Lionel Messi, avec 778

matches. Mais l'emblème blaugrana a atteint ce trio loin de ses supporters les plus chers : les ultras catalans avaient décidé de boycotter le match contre Cadix pour protester contre la mauvaise gestion de la billetterie du club contre l'Eintracht Francfort, où plus de 30 000 supporters allemands avaient vu leur équipe éliminer le grand Barça. À l'issue de la 32<sup>e</sup> journée, on trouve donc trois équipes à égalité sur la deuxième marche de Liga avec 60 points : le Séville FC, le FC Barcelone et l'Atlético Madrid comptent, tous trois, quinze points de retard sur le Real Madrid, à qui le sacre semble promis...

Ce trio ne possède que trois petits points d'avance devant le Betis Séville, qui rêve de venir jouer les trouble-fêtes au sein du top 4 et d'accrocher une place qualificative pour la Ligue des champions.

Le FC Barcelone aura toutefois deux chances de prendre ses distances cette semaine d'abord sur le terrain de la Real Sociedad jeudi pour une 33<sup>e</sup> journée intercalée, puis dimanche au Camp Nou contre le Rayo Vallecano, lors d'un match en retard de la 21<sup>e</sup> journée.

## Kosmos a perçu 24 M d'EUR pour transférer la Supercoupe d'Espagne en Arabie saoudite

La Fédération espagnole de football (RFEF) a négocié une commission de 24 millions d'euros au profit de Kosmos, l'entreprise d'événementiel sportif présidée par le défenseur du FC Barcelone Gerard Piqué, pour transférer la Supercoupe d'Espagne en Arabie saoudite, selon le média espagnol El Confidencial lundi.

Le site d'information en ligne, qui a eu accès à des documents et des messages audio privés entre Piqué et le président de la RFEF Luis Rubiales, rapporte que la fédération espagnole de football perçoit 40 M d'EUR par saison pour chacune des six éditions organisées en Arabie saoudite depuis 2020 (soit 240 M d'EUR au total), tandis que Kosmos touche 4 M d'EUR par saison, soit 24 M d'EUR au total. "Piqué a eu un rôle décisif dans les négociations pour que la Supercoupe d'Espagne soit organisée en Arabie saoudite, et a profité tout au long de ce processus d'un traitement de

faveur de la part de Rubiales, pour des raisons encore à déterminer. Un porte-parole de Piqué a nié le fait qu'il ait pu bénéficier d'un quelconque traitement de faveur", écrit El Confidencial lundi.

"AUCUN CONFLIT D'INTÉRÊT", ASSURE PIQUÉ

"Tout ce que nous avons fait est légal et il n'y a aucun conflit d'intérêt", s'est pour sa part défendu Piqué sur sa chaîne Twitch, dans la nuit de lundi à mardi. "La seule chose illégale ici, c'est que des messages audio privés ont été volés et donnés à la presse", a-t-il ajouté. "Je sais séparer un accord commercial de ce que j'ai fait toute ma vie, qui est jouer au football. Je n'ai reçu aucune aide. Si vous me dites que pour un accord commercial, la compétition en sera affectée, c'est que vous n'avez aucune idée de qui je suis", a ajouté Piqué. D'après le défenseur catalan, "avant de changer de format, la fédération empochait 120 000

euros (pour cette compétition, NDRLR), et maintenant, ce sont 40 M d'EUR". "Dans le monde dans lequel on travaille, les 10% de commission sont dans les standards du marché et en accord avec ce que touchent toutes les agences pour ce genre de gestions", a-t-il précisé.

"ATTAQUE INFORMATIQUE"

La première édition de la Supercoupe d'Espagne sur le territoire de cette monarchie du golfe a eu lieu en janvier 2020 entre le FC Barcelone, le Real Madrid, l'Atlético Madrid et le Valence CF, et a été remportée par le Real Madrid (0-0, 4-1 t.a.b. contre l'Atlético en finale).

Quelques semaines avant cette première édition, Rubiales avait déjà confirmé en conférence de presse que Kosmos était intervenu dans les négociations avec l'Arabie saoudite, et avait souligné que la fédération n'avait fait aucun versement direct à l'entreprise

SERIE A

## La Roma contrarie les espoirs de scudetto de Naples

L'AS Rome (5<sup>e</sup>) a contrarié les espoirs de scudetto de Naples (3<sup>e</sup>) en allant arracher le nul (1-1) dans le temps additionnel au stade Diego Maradona, lundi lors de la 33<sup>e</sup> journée de Serie A. Le Napoli avait rapidement ouvert la marque sur un penalty de Lorenzo Insigne (11<sup>e</sup>) mais a été logiquement rejoint par une Roma plus mordante dans la dernière demi-heure, récompensée par l'égalisation de Stephan El Shaarawy (90+1<sup>e</sup>).

Insigne est apparu en larmes à la fin du match: avec ce nul, suivant la défaite déjà à domicile contre la Fiorentina (2-3), son Napoli perd encore du terrain sur l'AC Milan et l'Inter, tous deux vainqueurs vendredi. Les leaders rossoneri sont maintenant à quatre longueurs et les dauphins nerazzurri à deux, avec toujours un match en retard. "Il y a un peu de déception", a admis Luciano Spalletti sur DAZN. "On n'a pas réussi à gérer le ballon comme je l'espérais en fin de match, on a pris un but largement évitable", a regretté l'entraîneur napolitain. La Roma (5<sup>e</sup>), spécialiste des buts en fin de match, prolonge sa série d'invincibilité en championnat (douze rencontres). Mais elle peut nourrir quelques regrets de ne pas avoir davantage ouvert le débat pour la quatrième place qualificative pour la Ligue des champions: la Louve reste à cinq points de la Juve (4<sup>e</sup>), accrochée samedi par Bologne (1-1).

MOURINHO FURIEUX CONTRE L'ARBITRAGE

Le penalty d'Insigne, accordé après intervention de la VAR pour une faute de Roger Ibanez sur Hirving Lozano, a longtemps semblé suffisant pour le Napoli dans un match tactique. Les occasions ont été rares pendant une heure pour Naples comme la Roma, qui a néanmoins touché la barre sur un coup franc dévié du capitaine Lorenzo Pellegrini (39<sup>e</sup>). Nicolo Zaniolo, redouté après ses trois buts contre Bodo/Glimt jeudi en Conférence Ligue (4-0), a été bien muselé par la solide défense napolitaine, avant de sortir en fin de match, légèrement touché à une cheville.

Mais après l'entrée notamment d'Henrikh Mkhitaryan, la Roma a peu à peu pris l'ascendant, se montrant notamment dangereuse sur des têtes de Tammy Abraham (61<sup>e</sup>) puis Gianluca Mancini (66<sup>e</sup>) avant le coup de patte égalisateur d'"ElSha", qui a marqué ses trois buts de la saison dans le temps additionnel.

"Cela me semblait impossible de finir ce match avec une défaite", a réagi José Mourinho sur DAZN. Un entraîneur soulagé mais aussi furieux contre l'arbitrage, estimant que Zaniolo aurait dû bénéficier d'un penalty sur une sortie limite d'Alex Meret: "Il faut plus de respect, aujourd'hui il semble qu'on n'avait pas le droit de jouer pour gagner."

L'Atalanta Bergame, de son côté, continue de s'enfoncer avec une troisième défaite de rang en Serie A, quatre jours après son élimination en quart de finale de Ligue Europa. La "Dea", qui n'a gagné qu'un seul de ses huit derniers matches à domicile, a été battue chez elle par l'Hellas Vérone (1-2). Toujours huitième, à sept points de la Roma, elle voit s'éloigner ses chances de disputer une coupe d'Europe la saison prochaine.

**BOUMERDÈS.** RÉSEAU DE GAZ NATUREL**Le taux de raccordement atteint 96,5%**

*Le taux de raccordement au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Boumerdès a atteint 96,5%, selon les précisions de la direction locale de l'Énergie.*

Présentant un exposé sur le secteur devant le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab et le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, en visite de travail dans la wilaya, le directeur local de l'Énergie, Moussa Bibi a expliqué que ce taux représente près de 218 000 foyers raccordés au gaz. S'agissant des zones d'ombre, le directeur a fait état de 111 zones d'ombre concernées par les projets de gaz naturel, dont 70 ayant bénéficié de programmes de raccordement à cette énergie et 10 autres enregistrant des projets en cours, outre 6 zones qui verront le lancement de projets ultérieurement et 25 autres zones recensées et qui n'ont pas encore bénéficié de



raccordement. Par ailleurs, M. Bibi a fait savoir que le taux de raccordement au réseau électrique dans la wilaya a atteint

99,7% à la faveur d'un réseau long de près de 7000 km. En matière d'énergie électrique, les services concernés ont recensé 75 zones d'ombre concernées par le raccordement au réseau électrique, dont 59 régions raccordées, 8 en cours de raccordement et 8 autres qui n'ont pas encore bénéficié de raccordement à l'énergie électrique. Le ministre a supervisé au terme de cet exposé la mise en service d'un raccordement de quelque 660 foyers au gaz naturel aux villages Aïn El-Hamra et Melloussia dans la région de Bordj Menaïl à l'est de la wilaya. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet prévoyant le raccordement de 1200 foyers dans les deux régions à travers la réalisation de 29 km de réseau avec une enveloppe dépassant 63 millions de Da.

**SIDI BEL-ABBÈS.** FRAUDE**Saisie de plus de 600 kg de viandes impropres à la consommation**

Une quantité de 605 kg de viandes impropres à la consommation a été saisie dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, lors de deux opérations distinctes menées par la police et la direction du commerce et de la promotion des exportations, a-t-on appris lundi auprès de ces services. Selon la cellule d'information et de communication de la sûreté de wilaya, les éléments de la sûreté de daïra de Sidi Lahcen ont opéré la saisie de 420 kg de viandes rouges avariées mises en vente par un boucher au niveau du marché hebdo-

madair de cette collectivité locale. Après contrôle par le vétérinaire, la viande s'est avérée impropre à la consommation et a été détruite, alors que les procédures judiciaires ont été prises contre les contrevenants.

Dans une autre opération, les agents de la direction de la protection des consommateurs et de la répression des fraudes à la direction du commerce et de la promotion des exportations ont opéré, en coordination avec les services de police et vétérinaires de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, la saisie de 185 kg de

viandes rouges et blanches, viandes hachées, abats et boulettes de viande, impropres à la consommation, a-t-on fait savoir. Parallèlement à cette opération, 83,4 kg de viande ovine, abattue clandestinement, mais considérée propre à la consommation, ont également été saisies. La même source a révélé que, lors de cette opération de contrôle, un cachet contrefait pour estampiller la viande a été saisi. Des procédures judiciaires et administratives nécessaires ont été prises à l'encontre des contrevenants.

**CONSTANTINE.** ACCIDENTS DE LA ROUTE**17 blessés dans une collision entre un bus et deux véhicules de tourisme**

Dix Sept (17) personnes ont été blessées, lundi après-midi, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et deux véhicules de tourisme, survenue sur la RN 20 à la sortie de la daïra d'Aïn Abid (Constantine), a-t-on appris auprès de la Direction de la Protection civile (DPC). Selon la même source, les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile d'Aïn Abid sont intervenus suite à une collision entre un minibus assurant la ligne Constantine-Guelma et deux véhicules de tourisme au

niveau de la RN 20, à la sortie de la daïra d'Aïn Abid en direction de la commune d'Oued Zenati (Guelma), faisant 17 blessés à divers degrés, âgés entre 4 et 66 ans. Les blessés ont été secourus sur place avant d'être évacués vers la polyclinique de Aïn Abid pour bénéficier des soins médicaux nécessaires, a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident.

**ORAN.** CONSEIL DE "SOUBOUL EL-KHEÏRAT"**Distribution de plus de 7 700 repas par jour aux démunies**

Le conseil de "Souboul El-Kheirat" relevant de la direction des affaires religieuses et waqfs de la wilaya d'Oran distribue quotidiennement plus de 7 700 repas chauds aux pauvres, démunies et passants (Abiri Essabil) depuis le début du mois de Ramadhan. Le nombre global des repas offerts jusqu'à dimanche, a atteint 91 991 repas, répartis à travers 17 restaurants Iftar, qui ont été ouverts par le conseil de "Souboul El-Kheirat" au niveau de la wilaya, selon la direction des affaires religieuses et waqfs. La préparation des repas alimentaires au niveau des centres de restauration relevant des mosquées est encadrée par des volontaires (bénévoles) et des jeunes adhérents à des associations caritatives. Prennent part à cette opération de solidarité agissante qui se poursuit tout au long du mois de la piété, des bienfaiteurs qui donnent de l'argent pour l'achat de denrées nécessaires à la préparation des repas alimentaires.

**TLEMCCEN.** FORAGE DE PUIITS  
**Octroi de plus de 460 autorisations depuis le début de l'année**

Plus de 462 autorisations de forage de puits ont été accordées, depuis le début de l'année en cours au niveau de la wilaya de Tlemcen, à travers le guichet unique dédié spécialement à cette opération, a-t-on appris auprès de la direction des ressources en eau. Ces autorisations ont été accordées aux agriculteurs et investisseurs, a indiqué, à l'APS, la directrice des ressources en eau, Nassima Tahraoui, expliquant que la remise des décisions d'approbation se fera de manière progressive aux bénéficiaires pour leur permettre de poursuivre l'opération de forage, faisant observer que 701 dossiers de demande de forage de puits ont été déposés depuis le début d'année en cours au niveau du guichet unique. Selon la même responsable, le traitement des dossiers est effectué par des agents du guichet unique qui regroupe, en son sein, des représentants des secteurs des ressources en eau, de l'agriculture, de l'environnement, de l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH) et de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE). "Les refus des dossiers sont dus à l'interdiction du forage des puits, dont l'emplacement dans des zones dites «rouges» dans lesquelles se trouvent des forages relevant de la direction des ressources en eau, comme ceux des communes de Beni Boussaïd et Beni Smile, pour préserver les eaux souterraines, au niveau des sorties des barrages, à proximité des réseaux de distribution d'eau potable et des sources, de même qu'au niveau de zones urbaines", a-t-elle expliqué.

PUB

THÉÂTRE

# La pièce «Un été Africain» présentée au TNA

La pièce de théâtre "Un été Africain", spectacle épique à plusieurs lectures adapté du roman éponyme du grand écrivain Mohamed Dib, a été présentée, dimanche à Alger, devant un public peu nombreux.

Inscrit dans le cadre du programme d'animation du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) durant le mois de Ramadhan, le spectacle qui fait appel à la raison plus qu'au sentiment, a été mis en scène par Karim Boudechiche sur une adaptation de Saïd Boulmerka du roman de Mohamed Dib (1920-2003). Conçu dans une forme contemporaine prolifique, "Un été Africain" raconte l'histoire de Zakia, campée par Yasmine Abbassi, une jeune fille vivant encore la joie de sa réussite au baccalauréat, qui rêve dans la chaleur torride de l'été 1958 d'aller à l'université, dans un climat social délétère, marqué par la répression et les exactions de l'armée coloniale française.

À sa grande surprise, la jeune bachelière va se heurter au conservatisme de son père, campé par Adel Hamlaoui, et son oncle, rendu par Salah-Eddine Terki, deux personnages conformes aux idées archaïques de la grand-mère, incarnée par Nejla Tarli, qui, aux noms d'intérêts individuels liés à des histoires d'héritage et de cupidité, décident de marier la jeune bachelière malgré elle.

Les tourments existentiels de Zakia sont suggérés par les personnages de "Miloud" (la conscience), rendu par Djamel Mezouari, et de "L'inconscience" interprété par Hadjer Siraoui, tous deux enfermés dans des cercles clos, car intemporels, au devant de la scène. Entretenant la dualité entre le "raisonnable" et le "ressenti", la jeune fille se résout à rejoindre le maquis



PH: APS

car convaincue que "la libération du pays" signifiait pour elle, "la libération des esprits". Au-delà de l'adaptation même d'"Un été africain" au théâtre, le spectacle rend également hommage à Mohamed Dib, à travers notamment la grand-mère autoritaire, et Sabri, l'ivrogne rendu par Mohamed Delloum, qui renvoient aux personnages de "L'incendie".

Miloud le fou, intemporel et isolé, renvoyant au célèbre personnage de Mohamed Lakhdar Hamina dans "Chronique des années de braise" (Palme d'Or du festival de Cannes en 1975), ainsi que Sabri l'ivrogne, également mis à l'écart, constituent les seules sources qui ont porté le message de vérité contenu dans la trame.

Le personnage de la jeune bachelière renvoyant au courage de Zakia la femme de Hassen, dans "Hassen Terro" de Rouched, ou encore le caractère épique du spectacle conçu dans des atmosphères graves au ton solennel, faisant passer le langage de la raison au dessus de tout,

renvoyant au théâtre brechtien, sont autant d'éléments pertinents qui font de l'adaptation sur les planches d'"Un été africain", un spectacle plein et réussi.

La scénographie de Halim Rahmouni, restituant une habitation tlemcenienne traditionnelle, à travers un patio, suggéré par trois arcades, a été d'un apport concluant au spectacle, faisant appel, selon le metteur en scène, à des "techniques cinématographiques".

La musique et les bruitages, œuvre de Abdeladim Khemri, ont également bien illustré les différentes situations du spectacle. Produit par le Théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani de Constantine, le spectacle "Un été Africain" est encore attendu durant le mois de Ramadhan, dans différentes villes du pays.

## CINÉMA

## Projection à Londres de deux films sur la lutte du peuple sahraoui

Deux films portant sur la lutte et l'histoire du peuple sahraoui contre l'occupation marocaine, seront projetés à Londres, au Royaume-Uni, le 6 juin prochain, selon l'organisation caritative britannique Sandblast pour les arts et les droits de l'Homme. Les projections, intitulées "Sandtracks", un court métrage de 22 minutes réalisé par Carolina Graterol et "You can't get there from here", un long métrage de 90 minutes des cinéastes Daniel Petkoff et Peter Shields, "sont deux films attachants et originaux autour de l'histoire invisible du peuple sahraoui", indique Sandblast arts. Les projections seront suivies d'une discussion et d'une séance de questions-réponses avec les cinéastes britanniques et des militants sahraouis locaux, animées par Paula Beegan Haddad.

"Sandtracks" est un film qui porte un regard intime sur la mission de la fondatrice de Sandblast, Danielle Smith, et une attention particulière à la lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination, fait savoir l'organisation qui promeut les voix et visions des Sahraouis au Sahara occidental occupé. Quant au deuxième film, "You can't get there from here", les deux cinéastes Petkoff et Shields y ont entrepris la traversée du désert pour livrer une cargaison de prothèses à l'unité des amputés de l'hôpital de Banjul en Gambie. En voyageant à travers le Sahara occidental, ils rencontrent des militants sahraouis vivant sous l'occupation marocaine.

"Cette rencontre donne un aperçu effrayant sur les décennies de répression endurées par les Sahraouis, à la poursuite de leurs rêves d'indépendance", raconte-t-on de même source.

PUB

APRÈS PLUS DE DEUX ANNÉES D'ÉCLIPSE

## La fête du bijou traditionnel d'Ath Yenni du 28 juillet au 6 août

La fête du bijou traditionnel d'Ath Yenni (Tizi-Ouzou) se tiendra du 28 juillet au 6 août prochains après plus de deux années d'éclipse à cause notamment de la pandémie du Covid-19, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.

La décision de relancer cette fête qui met en valeur le bijou traditionnel et le savoir-faire artisanal des bijoutiers d'Ath Yenni, a été prise par l'ensemble des concernés, à savoir l'Assemblée populaire

communale d'Ath Yenni et le Comité communal des fêtes et les artisans bijoutiers de cette localité, a indiqué à l'APS le président d'APC, Abdellah Djenane.

L'édile à fait savoir qu'après avoir arrêté, vendredi dernier, la date de cette manifestation, les préparatifs sont déjà lancés pour installer les commissions ad-hoc qui se répartiront les différentes tâches inhérentes à l'organisation de la fête du bijou.

Cette fête qui draine habituellement des visi-

teurs des quatre coins de la wilaya, mais aussi de nombreuses régions du pays en quête d'authenticité, se veut être une "bouffée d'oxygène" pour les artisans qui souffrent de mévente, de la concurrence déloyale des bijoux contrefaits, de la cherté, voir de l'indisponibilité de la matière première, l'argent et le Corail, pour défendre ce patrimoine et espérer vendre, a-t-on appris auprès de bijoutiers de la région.

## AGENDA CULTUREL

### • Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

Jeudi 21 avril à 22h : concert de Manel Hadli.

Samedi 23 avril à 22h : Concert de Hassiba Amrouche.

### • Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh (Ouled Fayet, Alger)

Samedi 23 avril à 21h30 : Concerts de Lamia Ait Amara et de Samir Toumi, accompagnés par l'orchestre de l'Opéra d'Alger.

### • Théâtre La Fourmi (Oran)

Jeudi 21 avril à 22h : concert du groupe Taferka (musique moderne avec une touche algéro-africaine).

Jeudi 28 avril à 22h : Concert du Reverse Band (fusion, World Music du jazz et du groove).

### • Novotel de Constantine

Mercredi 20 avril en soirée : concert du Rabie Houti Band (électro-rock arabo-andalou), un groupe franco-algérien.

### • Institut français d'Alger (Alger-Centre)

Jusqu'au 5 mai : Exposition photographique «Lumières» d'Arslane Bestaoui.

### • Galerie Hang'Art (centre commercial Garden City, Cheraga, Alger)

Jusqu'au 4 mai : Exposition «ya hdjendjen ya mdjendjen» de l'artiste plasticienne Fazi Bouaouni et de l'artisane Nassij (tissage).

### • Galerie d'art Mohammed-Racim (9, avenue Pasteur, Alger-Centre)

Jusqu'au 30 avril : exposition collective de manuscrits et de calligraphies islamiques, avec la participation des artistes Mouna Hocein, Djamel Messaoud Khelifi, Salah Makbadh et Feriel Mokhnachi.

**PLAT DU JOUR**

**Cornet en feuille de brick au poulet**



**Ingrédients**

- Des feuilles de bricks
- 1 blanc de poulet
- 2 c à s d'huile d'olive
- 2 échalottes émincées
- 1 gousse d'ail hâchée
- sel, poivre
- 100 g de fromage blanc
- du beurre
- des cournents

**Préparation**

Préchauffez le four à 180 °C. Coupez les feuilles de bricks en 4. Badigeonnez les feuilles avec du beurre fondu. Enroulez les ¼ de feuilles autour des cornets. Disposez les cornets sur une plaque de four recouverte de papier sulfurisé. Enfourez 10 à 15 minutes pour que les cornets prennent une belle couleur doré. Pendant ce temps, préparez votre crème de poulet : Faites revenir les échalottes et l'ail quelques minutes. Ajoutez le blanc de poulet découpé en petit dés, salez et poivrez. Quand c'est cuit, retirez du feu, laissez refroidir un peu et mixez le tout, très finement. Ajoutez le fromage frais et continuez à mixer jusqu'à l'obtention d'une crème. Rectifiez l'assaisonnement. Détachez délicatement les cornets de bricks. Mettez la crème de poulet dans une poche à douille et remplir les cornets.

**Tiramisu aux pommes à la cannelle**



**Ingrédients**

- 400 g de mascarpone
- 4 œufs
- 30 g de beurre
- 180 g de sucre
- 4 pommes golden
- 15 biscuits spéculoos
- 1/2 c à c de cannelle
- 1 c à c d'extrait de vanille

**Préparation**

Epluchez les pommes, coupez-les en dés. Faites-les dorer dans une poêle avec le beurre. Ajoutez 30 g de sucre et la cannelle, laissez caraméliser, ajoutez la vanille et laissez cuire jusqu'à ce que les pommes soient fondantes. Laissez refroidir. Battez le reste de sucre avec les jaunes d'œufs, jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajoutez le mascarpone et fouettez. Montez les blancs d'œufs en neige bien ferme. Incorporez les délicatement à la préparation. Ecrasez les biscuits grossièrement, réservez-en 3 c à s. Prendre des coupelles, mettre biscuits émiettés, pomme, préparation du mascarpone, encore une couche de biscuits, pommes, et préparation, parsemez de biscuits et réservez au frais 4 h minimum avant dégustez

**Ramadhan : mois de don et de générosité** 3<sup>e</sup> partie et fin

**Ô** vous les musulmans ! Que le jeûne soit toujours une protection pour vous contre tous les péchés, le prophète a dit :

(Le jeûne est une protection, donc lorsque l'un d'entre vous jeûne, qu'il ne tienne pas de propos obscènes et ne crie pas, et si quelqu'un l'insulte ou le combat, qu'il dise : je jeûne) rapporté par Al-Boukhari et Mouslim.

Le but du jeûne est l'éducation de l'âme et la protection des membres, le prophète a dit :

(Celui qui n'abandonne pas le mensonge et l'ignorance, Allah n'a pas besoin qu'il laisse sa nourriture et sa boisson) rapporté par Al-Boukhari.

**Ô VOUS LES MUSULMANS !**

La beauté du musulman augmente lorsqu'il lit le Coran en apparence et intérieurement, et son degré augmente dans ce monde et dans l'autre. Sa lecture est un commerce bénéfique qui ne connaît pas de perte ; et pendant ce mois ces mérites sont encore plus importants, Al-zouhri (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : (Lorsque le mois de Ramadhan commence, il faut lire le Coran et donner à manger aux gens). Et certains pieux prédécesseurs (qu'Allah soit satisfait d'eux) finissaient la lecture complète du Coran en trois nuits et d'autres en sept nuits. Parmi les buts de la lecture du Coran : la réflexion sur ses versets, la compréhension de sa signification, de ses secrets et de ses lois :



{Un Livre béni que nous avons fait descendre sur toi afin qu'ils méditent sur ses versets et que se rappellent ceux qui ont un cerveau}.

**MES FRÈRES EN ISLAM !**

Le but principal de la lecture du Coran est de mettre en pratique les ordres du Coran et de suivre toutes les directives qui s'y trouvent, car il n'y aura jamais de gloire, de domination, de fermeté, de tranquillité et de sauvegarde contre le châtimeur sauf si nous nous dirigeons complètement vers le Livre de notre Seigneur et la Sounnah de notre prophète Mohammed : {Ce Coran guide vers la voie la plus droite}.

**MES FRÈRES EN ISLAM !**

Le mois de Ramadhan est une grande période pour acquérir les bonnes choses, de même qu'une occasion pour obtenir les butins et les bénédictions ;

parmi ses bonnes choses, le fait qu'il soit un mois d'imploration, de prière et pour se rapprocher du Roi, il est rapporté dans les deux recueils de hadiths authentiques que le prophète a dit : (Quiconque passe le mois de Ramadhan en accomplissant beaucoup de prières en étant croyant et en espérant recevoir la récompense, ses péchés passés lui seront pardonnés). Donc, soyez assidus à l'accomplissement de la prière de Tarawih en congrégation avec les musulmans, pour faire comme l'a fait le prophète de la communauté, le meilleur des prophètes et des Messagers.

Et celui qui prie avec l'imam jusqu'à ce qu'il finisse de prier aura la récompense d'avoir passé toute la nuit en prière, comme l'a dit le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue.

*Fin*

**Interprétation Correcte du Qur'ân et du Hadîth** 7<sup>e</sup> partie

**P**ar ailleurs certains de ceux qui ont rapporté les Hadith de Al-Boukhari ont transmis le Hadith avec la Dammah sur le yâ', c'est-à-dire (younzilou) : Il fait descendre, c'est à dire qu'Il ordonne à un ange de descendre : ('inna l-Lâha younzilou koulla laylatin 'ila s-samâ'i d-dounyâ...) Ce qui signifie : « Allâh fait descendre [un ange] chaque nuit jusqu'au ciel du bas-monde... ». Le président des juges châfi'iyy en Égypte à son époque, Badrou d-dîn ibnou jamâ'ah (décédé en 728h) a dit dans son livre : IDâ-Hou d-dalîl fi qaT'i Houjaji 'ahli t-ta'Til page 164 : «sache qu'il n'est pas permis de donner le sens du déplacement de haut en bas [à Dieu] dans le Hadith du nouzûl, et ceci pour plusieurs raisons : - La première : la descente est un attribut des corps et de ce qui entre en existence, elle requiert trois choses : un espace de déplacement, un espace qui est quitté et un espace qui est atteint, et tout cela est impossible s'agissant de Allâh.

- La seconde : si la descente était une réalité pour Allâh, il se renouvellerait pour Lui chaque jour et chaque nuit beaucoup de mouvements qui L'occuperaient entièrement toute la nuit, de même que beaucoup de déplacements. En effet, le tiers de la nuit se renouvelle pour les gens de la terre au fur et à mesure à chaque moment, cela impliquerait son déplacement dans le ciel du bas-monde nuit et jour, d'un peuple à l'autre, son retour vers le Trône à chaque instant selon leurs dires, et sa descente à chaque instant dans le ciel du bas-monde. Et cela, quelqu'un doué d'un minimum d'intelligence et d'entendement ne le dirait pas.

- La troisième : à celui qui dit que Allâh est sur le Trône, et qu'il le remplit ; comment

le ciel du bas-monde pourrait-il le contenir, alors que ce ciel est par rapport au Trône comme un anneau dans une terre déserte ? Selon vos dires, il ne resterait que deux solutions : soit l'agrandissement du ciel du bas-monde à chaque moment pour Le contenir, soit la réduction de l'être glorifié (Qui est absolument exempt de cela) jusqu'à rentrer dedans. Quant à nous, les gens de Ahlou s-Sounnah, nous sommes formels à nier les deux cas.» fin de citation. [Remarque : le tiers de la nuit est calculé depuis le coucher jusqu'à l'aube divisé par trois, la dernière partie étant le dernier tiers de la nuit. Par exemple en se levant une heure avant l'aube, la personne est dans le dernier tiers de la nuit. Il est recommandé et non obligatoire que la personne accomplisse dans ce temps là beaucoup d'invocations et des prières surérogatoires].

Allâh n'a pas besoin des créatures. Il n'a nul besoin d'autrui, de toute éternité alors que toutes les créatures ont besoin de Lui. Allâh n'a pas besoin de l'endroit. Il n'est pas localisé dans un endroit ni dans une direction, car Il existe ta'âlâ de toute éternité avant l'endroit sans endroit, et c'est Lui Qui a créé l'endroit, Il n'a donc nul besoin de l'endroit.

L'objectif de l'Ascension (Al-Mi'râj) n'est pas de faire parvenir le Prophète à un endroit où serait localisé Allâh. L'objectif est d'honorer davantage le Prophète en lui montrant les choses extraordinaires qui sont dans les mondes célestes, c'est de glorifier son degré et de lui accorder la vision de Allâh par le cœur sans que Allâh soit localisé dans l'espace et les directions.

*À suivre...*

**Ce qui est permis lors du Jeûne** 1<sup>re</sup> partie

Se laver pour se rafraîchir ( en cas de chaleur, pour Janaba ou autres nécessités ).

« Le Prophète versait de l'eau sur sa tête alors qu'il jeûnait à cause de la soif ou de la chaleur. » [Hadith authentique. réf. le Sahih Sounane abi Dawoud n°2072 ] Le rinçage de la bouche ainsi que l'aspiration de l'eau par les narines.

Le Prophète a dit :

« ... Insiste sur l'aspiration de l'eau ( par les narines) lors des ablutions sauf si tu es en état de jeûne. » [Hadith Sahih ref. Sounane abi Dawoud.]

A savoir, si par accident lors des ablutions, la personne venait à avaler de l'eau, ceci n'annulerait pas son jeûne. [ Voir la réponse de Cheikh ibnou 'Outhéïmine dans Fatawa as Siyam p. 38.] La pratique des saignées ( el hijama ). On rapporte que : « Le Prophète a pratiqué une saignée alors qu'il jeûnait. » [ Hadith Sahih Rapporté par al Boukhari et Tirmidhi. ref. Sounane abi Dawoud n° 2079.]

Toutefois, il est bon de savoir que certains savants ont déduit par analogie (Quiyès ) qu'il est permis de faire un don de sang ou un examen sanguin (ex : prise de sang ) à condition qu'il y ait nécessité et que ce soit une petite quantité telle que ce qui est prélevé dans une seringue. Si ces conditions ne sont pas respectées, cela risquerait d'annuler le jeûne. [Voir la réponse du Cheikh ibnou Djibrine, p.41 Fatawa as Siyam]

En ce qui concerne la saignée, elle est déconseillée (Makrouha) en cas de risque de faiblesse. On demanda au compagnon Anas (Qu'Allah l'agrée) : « Détestiez-vous les saignées pour le jeûneur ? » Il répondit : « Non, sauf par crainte de faiblesse. » [ Hadith Sahih, al Boukhari.]

Il en est de même en ce qui concerne le don de sang, il est préférable qu'il ne le fasse pas dans la journée sauf si cela est vraiment nécessaire. [Avis tiré du livre « El Wajiz » de 'Abdoul 'Adhim al Badawi ] Il est permis d'embrasser sa femme ou de lui faire une caresse.

Nous tenons à avertir que ceci concerne celui qui est capable de se retenir d'aller jusqu'au rapport charnel. L'épouse du Prophète 'Aïcha (Qu'Allah l'agrée) a dit : « Le Prophète embrassait et touchait ses femmes alors qu'il jeûnait et il était le plus à même de se retenir. » [Hadith Sahih rapporté par al Boukhari, Mouslim, abou Dawoud et Tirmidhi]

Remarque : Ce Hadith étant Sahih, il annule toute interprétation comme l'énonce la règle suivante : « Si la transmission est authentique, la raison en témoigne » [Tiré du livre as-Sabil] Par conséquent, si la personne a un écoulement de « Madhi » [Le Madhi est le liquide transparent apparaissant après l'excitation] cela n'annule pas le jeûne mais nécessite le lavage de la partie ainsi que le nettoyage à l'eau de l'endroit souillé.

De plus cette personne doit refaire ses ablutions si elle veut prier. Cependant s'il s'agit du « Mani » [Le Mani est le liquide spermatique], les savants ont divergé mais selon la parole la plus vraisemblable le jeûne n'est pas annulé, car selon un Athar [ récit d'un pieux prédécesseur], on questionna Jaber ibn Zaïd sur un homme qui éjacula pendant le mois de Ramadhan après avoir regardé sa femme avec un fort désir : « A-t-il annulé son jeûne ? Non, répondit-il, qu'il continue son jeûne ». Le fait de se réveiller en état de pollution [ A cause d'un rapport charnel durant la nuit du Ramadhan ou bien à cause d'un rêve érotique.]

« ... le Fajr se levait alors que le Prophète était en état d'impureté majeur (« Jana-ba ») » [Extrait du Hadith authentique rapporté par al Boukhari, Mouslim, abou Dawoud et Tirmidhi] Certains savants ont déduit de ce Hadith que celui qui se réveille pour la prière de l'aube en état d'impureté, il lui suffit de se laver et de jeûner normalement.

*À suivre...*

# Les courses en direct



**HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSAÏKER - BARIKA**  
**MERCREDI 20 AVRIL 2022 - PRIX : INHIDAR- PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 500 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H00**  
**TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ**

## La bataille s'annonce plus difficile qu'il n'y paraît

Sur les treize concurrents engagés ce mercredi 20 avril à l'hippodrome de Barika pour se disputer ce prix Inhidar, réservé pour chevaux de trois ans et plus arabe pur né-élevé n'ayant pas gagné deux (02) courses depuis octobre passé, ils seront pas moins de dix (10) éléments à se disputer l'arrivée, mis à part Bent El Arjoun, Falada et Fast D'hem qui n'ont pratiquement que des chances très secondaires, sinon nulles.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. MALEK DE CHOUK.** Ce cheval fait partie des plus riches aux gains, avec de bonnes références, on ne peut lui faire un interdit pour les places.

**2. DERB EL ABTAL.** Ses performances plaident largement en sa faveur, d'autant qu'il est habitué à ce genre de parcours. À suivre.

**3. TEJ EL FODIL.** Ce cheval ne semble pas au mieux de sa forme, on ne peut le cocher que pour une cinquième place. Outsider assez lointain;

**4. BORDJ EL ARABE.** Ce cheval n'est pas dépourvu de moyens, il peut largement se frayer une place. peut-être même de choix.

**5. DIAR ECHAMS.** Sa dernière tentative à Zemouri a été fort

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	CORD	ENTRAÎNEURS
M. BOUKHALAT	1	MALEK DE CHOUK	F. CHAABI	58	4	O. GUITOUN
M. SEBTI	2	DERB EL ABTAL	M. BOUCHAMA	58	12	AB. KARA
KH. RAS GHORAB	3	TEJ EL FODIL	A. KOUAOUCI	56	3	A. CHEBBAH
R. MISSAOUI	4	BORDJ EL ARABE	O. CHEBBAH	56	9	A. CHEBBAH
MF. LAMICI	5	DIAR ECHAMS	D. BOUBAKRI	56	5	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL NASR	6	VIBIORE	T. LAZREG	55	2	S. ROUANE
S. ROUICHI	7	DHIKRA	AB. ATTALLAH	55	11	PROPRIÉTAIRE
AB. TEBIB	8	FARAH SAKHRA (0)	A. HAMICI	55	13	MED HAMIDI
MF. LAMICI	9	FREHA	H. RAACHE	55	8	PROPRIÉTAIRE
ABS. LAHMICI	10	AFFILA	S. BENYETTOU	54	1	PROPRIÉTAIRE
AM. BETTAHAR	11	FAST D'HEM	K. RAHMOUNE	54	6	L. RAHMOUNE
S. BOUREGHDA	12	FALADA	AB. CHENAFI	53	7	PROPRIÉTAIRE
S. ROUIGHI	13	BENT EL ARJOUNE	JJ : SH BENYETTOU	50	10	PROPRIÉTAIRE

impressionnante, s'il est maintenu sur la même forme, il aura son mot à dire. Méfiance.

**6. VIBIORE.** Je crains qu'il s'attaque à plus forte partie ici. À revoir.

**7. DHIKRA.** Sa victoire sur les 1600m le 23/3/22 lui donne le droit de prétendre. Méfiance.

**8. FARAH SAKHRA.** Elle paraît toujours sur une belle forme. On peut continuer à lui faire confiance.

**9. FREHA.** Cette jument n'est plus à présenter sur ce genre de parcours, mais comme elle change encore une fois de monte, elle nous donne

des doutes. Outsider.

**10. AFFILA.** Cette pouliche n'est pas dépourvue de moyens et elle possède des références de qualité. À suivre.

**11. FAST D'HEM.** Pas évident.

**12. FALADA.** S'attaque à plus forte partie. À revoir.

**13. BENT EL ARJOUNE.** Rien de probant. À revoir.

## DANS LE CREUX DE L'OREILLE

### MON PRONOSTIC

**4. BORDJ EL ARABE - 2. DERB EL ABTAL - 1. MALEK DE CHOUK - 10. AFFILA - 5. DIAR ECHAMS -**

### LES CHANCES

**8. FARAH SAKHRA - 7. DHIKRA**

## Etats-Unis : une juge annule l'obligation du masque dans les transports publics

Une juge américaine a déclaré lundi illégale l'obligation fédérale du port d'un masque sanitaire dans les transports publics aux Etats-Unis, une mesure âprement combattue devant les tribunaux. La magistrate, Kathryn Kimball Mizelle, qui siège à Tampa en Floride, a estimé dans sa décision que les Centres américains de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), la principale agence sanitaire fédérale, avaient outrepassé leurs prérogatives en imposant cette obligation, qui s'applique notamment aux avions, aux trains, aux métros et aux autocars. L'administration de Joe Biden s'est récemment retrouvée sous une pression croissante pour assouplir ou annuler cette mesure. Une vingtaine d'Etats dirigés par les républicains et plusieurs grandes compagnies aériennes ont notamment demandé la fin du masque obligatoire dans les avions et autres transports publics. Mais la semaine dernière, les autorités fédérales avaient finalement pris la décision de prolonger l'obligation du port du masque au moins jusqu'au 3 mai.

## Le Texas s'apprête à exécuter son plus vieux condamné à mort

Le Texas doit exécuter le 21 avril son plus vieux condamné à mort, Carl Buntion, reconnu coupable d'avoir tué un policier il y a plus de trente ans mais qui, à 78 ans, ne représente plus aucun danger pour la société, affirment ses soutiens. Condamné à la peine de mort, il voit ce verdict annulé en 2009 par la plus haute juridiction texane, qui avait estimé que la défense n'avait pas pu être correctement entendue par les jurés. Mais en 2012, il est à nouveau condamné à la peine capitale. Dans cette affaire, les défenseurs de Carl Buntion ne cherchent pas à prouver son innocence. "Chaque jour des 32 dernières années, j'ai regretté ce qui s'est passé", a d'ailleurs confié ce dernier lors d'une interview à la chaîne KHOU 11 cette semaine. Mais dans ce grand Etat du Sud conservateur, celui qui exécute le plus aux Etats-Unis, une personne ne peut être condamnée à la peine capitale que si un jury estime qu'elle représente un futur danger pour les autres. Or, Carl Buntion, qui souffre notamment d'arthrose, de vertiges, d'hépatite et de cirrhose, "ne peut plus être dangereux", plaident ses avocats dans un recours auprès de la commission des grâces et des libérations conditionnelles du Texas, qui tranchera deux jours avant la date de l'exécution.

## Affaire du match Algérie-Cameroun : «La FAF prête à saisir le TAS»

La Fédération algérienne de football (FAF) est disposée à saisir le Tribunal arbitral du Sport (TAS) de Lausanne, dans le cas où le verdict attendu de la Fédération internationale (FIFA) ne sera pas favorable à l'équipe nationale, victime de décisions arbitraires de l'arbitre gambien Bakary Gassama, lors du match face au Cameroun (1-2), disputé le 29 mars dernier à Blida, comptant pour les barrages (retour) du Mondial 2022 au Qatar, a appris l'APS mardi auprès d'un membre du Bureau fédéral de la FAF. "L'instance fédérale sous la présidence de Charaf-Eddine



Amara, a entrepris, conformément aux recommandations de ses conseils juridiques, une demande à la Fifa à l'effet de faire examiner le dossier de réclamation introduit au sujet de la rencontre, par la Commission d'arbitrage de la Fifa, seule habilitée à mettre la lumière sur l'impartialité de

l'arbitre du match. Les preuves impliquant l'arbitre Bakary Gassama sont au niveau de la commission de discipline", indique la même source. Dans un communiqué publié lundi soir sur son site officiel, la FAF a affirmé que "cette demande est motivée par le fait que le dossier de réclamation introduit s'appuie sur un argumentaire et des considérations techniques liées à l'arbitrage qui nécessitent un examen de la part d'une structure spécialisée". Selon la même source, la FAF s'est appuyée dans son dossier sur la nécessité de revenir aux enregistrements vocaux qui ont eu lieu entre le directeur de jeu Gassama et les arbitres de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

## Tizi-Ouzou : 18 élèves légèrement blessés suite au dérapage d'un bus scolaire à Ain Zaouia

Dix-huit (18) élèves souffrant de blessures légères suite au dérapage de leur bus scolaire mardi matin à Ain Zaouia (sud-ouest de Tizi-Ouzou), ont été secourus, par les éléments de la Protection civile, a indiqué la direction de wilaya de la Protection civile. L'accident s'est produit vers 8h, au lieu-dit Mechmel dans la commune de Ain Zaouia. Le bus scolaire qui transportait des collégiens et des lycéens, majoritairement

des filles, a dérapé et s'est renversé sur la chaussée, sans faire de tonneaux, a indiqué à l'APS le chargé de communication auprès de la direction de wilaya de la Protection civile le capitaine Kamel Bouchakour. Les 18 victimes blessées légèrement ou en état de choc, ont été évacuées par les éléments de la Protection civile de Draâ El-Mizan vers l'hôpital de la ville, a-t-on indiqué.

## 34 morts et 1108 blessés sur les routes en une semaine

Trente-quatre (34) personnes ont trouvé la mort et 1108 autres ont été blessées à différents degrés de gravité dans 964 accidents survenus la semaine dernière, a indiqué, mardi, un bilan de la Gendarmerie nationale. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mostaganem où 5 personnes ont trouvé la mort et 23 autres ont été blessées dans 26 accidents de la route, ce qui a nécessité leur évacuation vers les centres hospitaliers. Les unités de la Protection civile ont mené durant la même période allant du 10 au 16 avril, 653 interventions pour l'extinction de 400 incendies, les plus importants enregistrés dans la wilaya d'Alger où 64 interventions ont été menées pour circonscrire 38 incendies. Concernant les opérations d'évacuation sanitaire, les mêmes services ont mené 950 interventions pour apporter les premiers soins et évacuer 9222 blessés et malades vers les hôpitaux.

## Démantèlement d'un réseau de faux-monnayeurs à Ghardaïa

Un réseau criminel de faux-monnayeurs, composé de huit (8) individus, a été démantelé par la brigade de recherche et d'investigation (BRI) à Ghardaïa et une somme de 646.000 DA de faux billets de 2.000 DA a été saisie, rapporte mardi un communiqué de la cellule de communication de la de la sûreté de wilaya. Agissant sur la base d'informations faisant état d'un réseau de faux-monnayeurs activant entre Tiaret et Ghardaïa pour inonder le marché de Ghardaïa en faux billets, les investigations ont permis d'identifier en premier lieu un des membres du réseau de faussaires qui se chargeait d'écouler les faux billets de coupures de 2.000 DA dans la région de Ghardaïa, avant de l'arrêter en flagrant délit en possession



d'une somme de 646.000 DA de faux billets, précise le communiqué. Les éléments de la BRI ont procédé également, sur ordre du Parquet, à l'arrestation à tour de rôle des autres acolytes et à la saisie du matériel informatique

(ordinateur portable, imprimante "intelligente" et 3 disques durs), ainsi qu'une somme de 100.000 DA issue de ce trafic, deux véhicules touristiques et trois utilitaires utilisés pour leur forfait et des comprimés (6) de

psychotropes, a ajouté la source. Les mis en cause (24 à 55 ans) sont poursuivis devant les instances judiciaires compétentes pour constitution d'une association de malfaiteurs, falsification de billets de banque de la monnaie nationale, atteinte à l'économie nationale et détention et commercialisation de psychotropes. Six (6) membres de la bande ont été inculpés et écroués alors que les deux (2) autres ont été placés sous contrôle judiciaire.

## AUX POINGS

«Encore une fois, le comportement irresponsable de la diplomatie marocaine, à travers l'activisme de mauvais aloi de son inénarrable représentant permanent à New York, vient de jeter une lumière crue sur l'opportuniste déplorable des autorités marocaines qui se sont assurées une rente viagère sur la question palestinienne, en particulier la présidence virtuelle du Comité AL-Qods, dont elles tirent des dividendes immérités, sur les plans politique et diplomatique, et ce sur le dos du peuple palestinien martyrisé par l'occupation et la répression»

**Amar Belani, envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb**



**Le Courrier**  
d'Algérie

Quotidien national d'information  
Edité par l'Eurl Millénum Presse

### Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger  
R.C. : N° 01 B 00 151 30

### Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

### Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

### Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

### Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

### Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

### Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

### Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

### Nos bureaux régionaux

#### Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

#### Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

#### Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr  
redaction\_courrier@yahoo.fr

SAÏD CHENGRIHA HIER CHEZ LES FORCES NAVALES

## « Une véritable force de dissuasion en devenir »

En visite de travail et d'inspection, hier, au Commandement des Forces navales à Alger, le général de Corps d'armée, Saïd Chengriha, Chef d'état-Major de l'Armée nationale populaire a mis l'accent sur l'intérêt "particulier" accordé aux Forces navales consistant à rehausser constamment leurs capacités opérationnelles et de combat et d'en faire une "véritable force de dissuasion".



Dans la dynamique de ses visites aux différentes composantes de l'ANP, le général de Corps d'armée, Saïd Chengriha, a effectué, ce mardi 19 avril 2022, une visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces Navales. Cette visite, note la même source, "reflète l'intérêt permanent accordé par le Haut Commandement de l'ANP "au contact direct avec les personnels, et à l'écoute de leurs préoccupations relatives aux conditions de vie et de travail, notamment en ce mois sacré de Ramadhan". Au cours de cette visite, le général de Corps d'armée a tenu une rencontre avec les cadres et les personnels du Commandement des Forces navales, où il a prononcé une allocution d'orientation, qui a été suivie via visioconférence, par l'ensemble des unités relevant de ce Commandement.

À cette occasion, il a mis l'accent sur l'intérêt particulier accordé par le Haut Commandement de l'ANP à nos Forces navales, au regard de leur importance en tant que composante incontournable dans le processus de règlement des conflits modernes. "Les récentes guerres, qui secouent le monde, ont mis en exergue l'importance de la force navale comme composante incontournable dans le processus de règlement des conflits modernes et ce, au vu des caractéristiques particulières que revêt cette force, à l'instar de la flexibilité, l'autonomie et la grande capacité de manœuvre dans les hautes mers, faisant d'elle une arme stratégique et vitale", a souligné le général de Corps

d'Armée. Il a ajouté que "dans cette optique et dans la mesure où notre pays possède des façades maritimes qui s'étendent sur plus de 1200 kilomètres, le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire a accordé, conformément aux orientations de Monsieur le président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, un intérêt particulier à nos Forces navales", ajoute le communiqué. "Cet intérêt qui se traduit notamment par le souci d'augmenter constamment les capacités opérationnelles et de combat de nos Forces navales, dans la mesure où celles-ci constituent un élément essentiel de notre dispositif de défense et un facteur crucial dans la défense de nos eaux territoriales contre toutes formes de menaces et de dangers, à l'instar de l'immigration clandestine et de la contrebande, mais aussi dans la protection de nos ressources halieutiques", a-t-il souligné.

Le Chef d'État-major a fait savoir que "cette attention particulière vise également à redonner la considération à la Marine algérienne qui était, durant les siècles passés, au faite de sa gloire, en ce qu'elle était l'incontesté maître des mers et une force redoutable dans le bassin méditerranéen". "Ce passé glorieux, a-t-il noté, ne peut être qu'une source de fierté, et de détermination à mettre les Forces Navales de l'Armée nationale populaire sur la bonne voie et en faire une véritable

force dissuasive, à la hauteur de la réputation de l'Algérie révolutionnaire, et dont les capacités opérationnelles et de combat sont en phase avec les différents enjeux, défis et mutations accélérées du monde d'aujourd'hui".

Au terme de cette réunion, le général de Corps d'armée a longuement écouté les interventions et les propositions des cadres et des personnels du Commandement des Forces navales, avant de donner des orientations et des instructions portant, en somme, sur l'impératif de la préservation et l'emploi rationnel des matériels en dotation, ainsi que la protection de notre pays contre tous les fléaux à l'image de l'immigration clandestine, le narcotrafic et le pillage de nos ressources halieutiques", affirme la même source.

Auparavant, et après son accueil par le général-Major Mahfoud Benmedah, Commandant des Forces navales, le général de Corps d'armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du Chahid "Boudjemâa Souidani", dont le siège de ce Commandement porte son nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha sur son âme pure et sur celles de nos valeureux Chouhada", note le communiqué du MDN.

R. N.

POINT COVID-19

### Cinq nouveaux cas et aucun décès

Cinq nouveaux cas confirmés de Covid-19 et aucun cas de décès ni de guérison n'ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265746, celui des décès demeure inchangé, soit 6874 cas, ainsi que celui des patients guéris, à savoir 178336 cas. Par ailleurs, un patient est actuellement en soins intensifs, précise la même source. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

R. S.

ALGERIE - PALESTINE

### Belmehdi reçoit l'ambassadeur Fayez Mohamed Mahmoud Abu Aita

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a reçu, hier, à Alger, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine, Fayez Mohamed Mahmoud Abu Aita, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a permis de passer en revue nombre de questions, a précisé le document. À cette occasion, "le diplomate palestinien a fait part de sa profonde reconnaissance quant au rôle pivot de l'Algérie, peuple et Gouvernement, en termes de soutien à la cause palestinienne". Les deux parties ont appelé à aller de l'avant dans la concrétisation du projet Wakf Al Qods et l'activation de la commission mixte pour le lancement de projets scientifiques servant la question palestinienne, a conclu le communiqué.

R. S.

CAF

### Charaf-Eddine Amara intègre la commission des finances

La Confédération africaine de football (CAF) a confirmé la nomination du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Charaf-Eddine Amara, à la commission des Finances, pour la période 2022-2024, a annoncé l'instance fédérale mardi dans un communiqué publié sur son site officiel. « Au nom du président de la CAF, Dr. Patrice Motsepe, nous avons le plaisir de vous annoncer votre nomination comme membre de la Commission des Finances de la CAF, qui est intervenue conformément aux statuts de la CAF », a indiqué la correspondance envoyée à la FAF, signée par le secrétaire général de la CAF, Veron Mosengo-Omba. Le président de la CAF a saisi cette opportunité pour adresser ses félicitations au président de la FAF, le remerciant par avance pour "la participation et la contribution au sein de la commission des finances de la CAF", conclut le communiqué.

Pour rappel, Charaf-Eddine Amara a décidé de démissionner de son poste suite à l'échec de l'équipe nationale à se qualifier à la Coupe du monde 2022 au Qatar (21 novembre - 18 décembre), en s'inclinant à domicile en barrages (retour) face au Cameroun (1-2), le 29 mars dernier à Blida. Il remettra officiellement sa démission lors de l'Assemblée générale ordinaire prévue le 19 mai.

R. S.

### SOUS-RIRE

